



PLAN INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE PICS - CCPEVA



Avec le soutien de



FONDS NATIONAL
D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE
Massif des Alpes

Version transmissible – février 2026

Réalisation Communauté de communes du Pays d'Evian – vallée d'Abondance avec la société PCS CONSEILS

Tous droits de reproduction réservés PCS Conseils©

Reproduction interdite sans l'accord de PCS Conseils – Article L335-3 du Code de la Propriété Intellectuelle

Dispositions Générales & Spécifiques

Annexe 1 - Tableaux de bord de mutualisation

Annexe 2 - Risques & Fiches événements

Annexe 3 – Cartothèque opérationnelle

Annexe 4 - Réserve InterCommunale de Sécurité Civile

Annexe 5 - RETour d'EXpérience : RETEX

Annexe 6 - Mallettes opérationnelles

Annexe 7 - Autre

PLAN INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE

Préambule

« Pour faire face aux situations de crises, le Plan Intercommunal de Sauvegarde est un document d'anticipation de la réponse opérationnelle à l'échelon intercommunal au profit des communes impactées. Il organise la coordination et la solidarité intercommunale ».

Chaque jour notre société est exposée à des risques prégnants, nombreux, diversifiés et sensibles. Le législateur, par la loi Sécurité Civile du 13 août 2004, avait sensibilisé les collectivités à la sauvegarde des communes exposées à un risque majeur: c'est l'origine des Plans Communaux (PCS) et Intercommunaux (PICS) de Sauvegarde.

La nouvelle loi du 25 novembre 2021 visant à moderniser notre modèle de Sécurité civile et ses décrets d'application, a complété les dispositions réglementaires. Elle élargit la notion de risques majeurs et incite les communes et les EPCI à renforcer leur réponse opérationnelle pour la sauvegarde des populations à l'échelle d'un territoire.

C'est dans ce contexte sociétal et réglementaire que la Communauté de communes du Pays d'Évian - vallée d'Abondance (CCPEVA) a décidé de mieux se préparer aux situations de crises. En lien avec les communes et leurs plans communaux, nous avons planifié les risques auxquels nous sommes soumis et la réponse opérationnelle à y apporter. Cette démarche de mutualisation doit permettre de faire face, dans les meilleures conditions, à un événement qui impacterait nos populations en apportant un soutien en toute circonstance aux communes en difficulté.

Le Plan Intercommunal de Sauvegarde de la CCPEVA (PICS-CCPEVA) est un outil à notre disposition. Il vient en appui des Plans Communaux de Sauvegarde et doit être connu et partagé pour trouver sa pleine efficacité. Des actions de communication et de simulation contribueront à affirmer notre culture de Sécurité Civile pour mieux affronter les défis futurs.

La Présidente

Josiane Lei

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS D'EVIAN
VALLEE D'ABONDANCE**

ARRETE N° ARR_AG_2026_003

OBJET : RISQUES – ADOPTION DU
PLAN INTERCOMMUNAL DE
SAUVEGARDE

La Présidence,

Vu l'article L.5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), qui confère à la présidence de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), le pouvoir de déléguer par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions à une ou plusieurs vice-présidences ;

Vu la délibération n°2023-09-131 prise par le Conseil communautaire en date du 18 septembre 2023, portant délégations à la Présidente ;

Vu le procès-verbal d'élection de la présidence et des vice-présidences ;

Vu la délibération n° 2025-03-22 prise par le Conseil communautaire en date du 11 mars 2025 relative à la modification des statuts de la CCPEVA et à l'ajout du plan intercommunal de sauvegarde dans la rubrique des autres compétences ;

Vu la délibération n°2025-03-031 prise par le Conseil communautaire en date du 11 mars 2025 liée au démarrage du plan intercommunal de sauvegarde.

Vu la délibération n°2026-02-16 prise par le Conseil communautaire en date du 02 février 2026 liée à la validation du plan intercommunal de sauvegarde

Vu la présentation en Bureau communautaire en date du 13 novembre 2025

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDÉRANT que, en application de l'article L. 731-3 du code de la sécurité intérieure, un plan communal de sauvegarde (PCS) est obligatoire pour les communes exposées à certains risques naturels ou miniers prévisibles, comprises dans le champ d'un plan particulier d'intervention, situées dans un territoire à risque important d'inondation, exposées à des risques volcaniques, cycloniques, sismiques ou de feux de forêt ;

CONSIDÉRANT que l'article L. 731-4 du même code impose l'élaboration d'un plan intercommunal de sauvegarde (PICS) aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre dès lors qu'au moins une de leurs communes membres est soumise à l'obligation d'élaborer un PCS, et fixe un délai de cinq ans à compter du 25 novembre 2021 pour l'élaboration de ce plan ;

CONSIDÉRANT que l'ensemble des communes membres de la CCPEVA est soumis à l'obligation d'élaborer un PCS et qu'en conséquence la CCPEVA est tenue d'élaborer un PICS dans le délai légal ;

CONSIDÉRANT que le PICS a pour objet, en application de l'article L. 731-4 du code de la sécurité intérieure et de ses dispositions réglementaires d'application, de préparer la réponse aux situations de crise, d'organiser la solidarité et la réponse intercommunales au profit des communes membres, de mutualiser les moyens, d'assurer la continuité et le rétablissement des compétences communautaires et de s'articuler avec les plans communaux de sauvegarde et le plan ORSEC ;

ARRÊTE

Article 1 : Le plan intercommunal de sauvegarde (PICS) de la CCPEVA est arrêté tel qu'annexé au présent arrêté, pour ce qui concerne ses dispositions générales (DG). Elles prévoient les modalités d'organisation et de fonctionnement de la réponse intercommunale en cas d'évènements de particulière gravité et qui nécessiteraient l'alerte, l'information, la protection et des mesures de soutien et de sauvegarde de la population.

Les dispositions spécifiques (DS) et annexes du PICS de la CCPEVA complètent les dispositions générales. Elles sont mises à jour sans arrêté ni délibération.

Article 2 : Le plan intercommunal de sauvegarde arrêté sera transmis au représentant de l'Etat dans le Département et tenu à disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Publier, le 12/02/2026



Josiane LEI
Présidente

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification, d'un recours gracieux auprès de Madame la Présidente de la communauté de communes pays d'Évian – vallée d'Abondance, ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

La Présidence :
- certifie le caractère exécutoire de cet acte


Table des matières

Préambule	4
EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DE LA.....	5
COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS D'EVIAN	5
FICHE 01 – Mémento opérationnel : Glossaire alphabétique	9
FICHE 01 Bis - Mémento opérationnel : Glossaire par thématique	10
PARTIE 1- DISPOSITIONS GENERALES (DG)	11
Mise à jour de la Partie 1 des Dispositions Générales (DG)	12
1.01 - Fiche mission du référent sécurité civile communautaire (En projet)	13
1.02 - L'entraînement des acteurs au plan intercommunal de sauvegarde.....	14
1.03 - FICHE 02 - Memento opérationnel : Niveaux d'activation du PICS & Organigrammes de gestion des crises.....	15
1.04 - FICHE 03 - Memento opérationnel : Cellule Intercommunale de Crise du PICS (CIC - CCPEVA).....	16
1.05 - FICHE 04 - Memento opérationnel : Poste de Coordination Intercommunal du PICS (PCI - CCPEVA).....	17
1.06 - FICHE 05 - Mémento opérationnel : Identité opérationnelle de la Communauté de communes	18
1.07 - FICHE 06 - Mémento opérationnel : Synthèse des risques du territoire de la CCPEVA	25
1.08 - FICHE 07 - Mémento opérationnel : Alerte et information des populations	28
1.09 - FICHE 08 - Mémento opérationnel : Organes de gestion de crise	29
1.10 - FICHE 09 - Mémento opérationnel : Réponse capacitaire et Ressources humaines mobilisables de la Communauté de Communes	32
1.11 - FICHE 10 - Mémento opérationnel : Inventaire des ressources mobilisables sur le territoire de la CCPEVA	33
1.12 - Le RETour d'EXpérience : RETEX.....	34
PARTIE 2 - DISPOSITIONS SPECIFIQUES (DS)	35
Mise à jour de la Partie 2 des Dispositions Spécifiques et des annexes	35
2.1 - FICHE 11 - Memento opérationnel : Annuaire opérationnel CCPEVA.....	35
FICHE 11 Bis- Memento opérationnel : Annuaire opérationnel des prestataires sous contrat ou conventionnés	35
FICHE 11 Ter - Memento opérationnel : Annuaire opérationnel des services d'urgence.....	35
2.2 - FICHE 12 - Memento opérationnel : Effort de résilience – Consolidation de la réponse capacitaire.....	35
2.3 - FICHE 13 - Mémento opérationnel : Organigramme de crise & Mallettes opérationnelles	35
2.4 - FICHE 14 - Mémento opérationnel : Organes de gestion de crise de la CCPEVA.....	35
2.5 - FICHES 15 – Mémento opérationnel – FICHES ACTION des organes de gestion de crise internes à la CCPEVA.....	35
2.5.1- FICHE ACTION 15.01 – Cellule Intercommunale de Crise - CI	35
2.5.2- FICHE ACTION 15.02 - Poste de Coordination Intercommunal - PCI – CCPEVA.....	35
2.5.3 - FICHE ACTION 15.03 - COM.CRISE & Communiqués de crise	35
2.5.4 - FICHE ACTION 15.04 - POPULATION-CARE	35
2.5.5 - FICHE ACTION 15.05 - PARKING	35
2.5.6 - FICHE ACTION 15.06 - LOGISTIQUE.....	35
2.5.7 - FICHE ACTION 15.07 - SECTEUR	35
2.5.8 - FICHE ACTION 15.08 - PCA de la communauté de communes	35
2.6 - FICHE 16 – Mémento opérationnel : Cartothèque opérationnelle	35
ANNEXES	36


Annexe 01: (Non transmise) – FICHE 17.00 - Tableaux de bord de mutualisation des ressources & inventaire des PCS et DICRIM.....	36
Annexe 02: FICHES RISQUES Aides A la Décision (AAD).....	36
FICHE 18.00 - Analyse des risques & liste des RETEX	36
FICHE 18.01 - AAD Événement ordre public (Non transmise)	36
FICHE 18.02 - AAD Événement cyberattaque (Non transmise)	36
FICHE 18.03 - AAD Événement rupture des énergie et des réseaux (Non transmise)	36
FICHE 18.04 - AAD Événement Perturbation de la chaîne de distribution de denrées alimentaires (Non transmise)	36
FICHE 18.05 - AAD FICHE événementiel (Non transmise)	36
Annexe 03: (Non transmise) Cartothèque opérationnelle.....	36
Annexe 04: (Non transmise) Réserve Intercommunale de Sécurité Civile (RISC)	36
Annexe 05: (Non transmise) RETour d'EXpérience (RETEX)	36
Annexe 06: (Non transmise) Mallettes opérationnelles	36
Annexe 07: (Non transmise) Autre	36
Annexe 07.01 - Arrêté de délégation du référent sécurité civile communautaire	36
Annexe 07.02 - Conventions avec les partenaires & prestataires.....	36
Annexe 07.03 – Annuaire des agents de la CCPEVA	36
Annexe 07.4: Tutoriels pour la mise en œuvre des techniques	36
Annexe 2 : FICHE 18 Mémento opérationnel : Risques & liste des RETEX	37
1.07 - FICHE 06 - Mémento opérationnel : Synthèse des risques du territoire de la communauté de communes	37

FICHE 01 – Mémento opérationnel : Glossaire alphabétique

Plan Intercommunal de Sauvegarde

 <p style="text-align: center;">Mémento opérationnel FICHE 01- GLOSSAIRE Alphabétique</p>		
A	AASC	Association Agréée de Sécurité Civile
	ACTION PC	Fonction ACTION
	AAD	Aide A la Décision
C	CARE	Centre Accueil et de REgroupement
	CIC	Cellule Intercommunale de Crise
	CUMP	Cellule d'Urgence Médico-psychologique
	CODIS	Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours
	COGIC	Centre Opérationnel de Gestion Interministérielle des Crises
	COD	Centre Opérationnel Départemental
	COZ	Centre Opérationnel Zonal
	COM.CRISE	COMmunication de CRISE
	COS	Commandant des Opérations de Secours
	COR	Commandant des Opérations de Recherche
	CTA	Centre de Traitement de l'Alerte
		DDRM
DCS		Dossier Communal Synthétique
DOS		Directeur des Opération de Secours & Sauvegarde
DICRIM		Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs
DTA		Différentes Tâches à Accomplir
DURB		Diagnostic d'évaluation d'Urgence du Risque Bâtiminaire
E	EMIZ	Etat Major Interministériel de Zone de défense
I	IRMa	Institut des Risques Majeurs
L	LIAISON PC	Fonction LIAISON avec les PC autres services
	LOG.	LOGistique
M	MOYENS PC	Fonction MOYENS
O	OPS	Langage métier. Raccourci d'« Opérationnel »
P	PARKINGS	Parkings & Regroupement des Moyens
	PCA	Plan de Continuité d'Activité
	PCS	Plan Communal de Sauvegarde
	PICS	Plan Intercommunal de Sauvegarde
	PMA	Poste Médical Avancé
	PC	Poste de Commandement & Poste de Coordination
	PCC	Poste de Commandement Communal
	PCI	Poste de Coordination Intercommunal
	PRV	Point de Rassemblement des Victimes
R	RAC	Responsable de l'Action Communale ou Communautaire
	RCSC	Réserve Communale de Sécurité Civile
	RISC	Réserve Intercommunale de Sécurité Civile
	RENS.PC	Fonction RENSEIGNEMENT du PCC
	RETEX	RETOur d'EXpérience
	RTM (ONF)	Restauration des Terrains de Montagne (Service de l'ONF)
S	SDIS	Service Départemental d'Incendie et de Secours
	SAMU	Service d'Aide Médicale Urgente
	SIDPC	Service Interministériel de Défense et de Protection Civile
	SINUS	Système d'Information Numérique Standardisé
	SITAC	Situation TACTique
	SSSM	Service de Santé et de Secours Médical du SDIS
	SMUR	Structure Mobile d'Urgence et de Réanimation
V	VISOV	Volontaires Internationaux de Soutien Opérationnel Virtuel

FICHE 01 Bis - Mémento opérationnel : Glossaire par thématique

Plan Intercommunal de Sauvegarde			
		Mémento opérationnel	
		FICHE 01 Bis - GLOSSAIRE Thématique	
Langage de sauvegarde des PICS & PCS			
<p><i>Le secours sont des services spécialisés pour protéger et secourir les Personnes, les biens et l'environnement face à un danger. La sauvegarde prépare la réponse aux situations de crise pour l'information préventive et la protection des populations</i></p>			
AAD	Aide A la Décision des FICHES EVENEMENTS pour chaque risque recensé dans le plan		
CARE	Centre Accueil et de REgroupement	COM.CRISE	Communication de crise
DOS	Directeur des Opérations de Secours		
DTA	Différentes Tâches à Accomplir	PCS	Plan Communal de Sauvegarde
LOG.	La LOGistique	PICS	Plan Intercommunal de Sauvegarde
PARKINGS	Parkings & Regroupement des Moyens	RETEX	RETour d'EXpérience
PC	Poste de Commandement & Poste de Coordination	SITAC	Situation TActique
PCC	Poste de Commandement Communal	RAC	Responsable de l'Action Communale & Communautaire
PCI	Poste de Coordination Intercommunal		
ACTION PC	Fonction ACTION	RISC	Réserve Intercommunale de Sécurité Civile
MOYENS PC	Fonction MOYENS	RCSC	Réserve Communale de Sécurité Civile
RENS. PC	Fonction Renseignement	VISOV	Volontaires Internationaux de Soutien Opérationnel Virtuel
LIAISON PC	Liaison avec les PC des autres services		
Langage des services de secours et d'urgence			
CIC	Cellule Interministérielle de Crise & Cellule Intercommunale de Coordination	PMA	Poste Médical Avancé
CODIS	Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours	PRV	Point de Rassemblement des Victimes
COS	Commandant des Opérations de Secours	SAMU	Service d'Aide Médicale Urgente
COR	Commandant des Opérations de Recherche	SMUR	Structure Mobile d'Urgence et de Réanimation
CTA	Centre de Traitement de l'Alerte	SDIS	Service Départemental d'Incendie et de Secours
CUMP	Cellule d'Urgence Médico-psychologique	SITAC	Situation TACTique
DOS	Directeur des Opérations de Secours	SINUS	Système d'Information Numérique Standardisé
OPs	Langage métier. Raccourci d'« Opérationnel »	SSSM	Service de Santé et de Secours Médical
PC	Poste de Commandement	DURB	Diagnostic d'évaluation d'Urgence du Risque Bâtiminaire
Langage de gestion de crise des services de l'état			
AASC	Association Agréée de Sécurité Civile	COZ	Centre Opérationnel Zonal
COGIC	Centre Opérationnel de Gestion Interministérielle des Crises	EMIZ	Etat Major Interministériel de Zone de défense
CIC	Centre Interministériel de Crise	PCO	Poste de Commandement Opérationnel
COD	Centre Opérationnel Départemental	SIDPC	Service Interministériel de Défense et de Protection Civile
Autre langage			
DDRN	Dossier Départemental des Risques Naturels	PCA	Plan de Continuité d'Activité
DDRM	Dossier Départemental des Risques Majeurs		
IRMa	Institut des Risques Majeurs		

PARTIE 1- DISPOSITIONS GENERALES (DG)

1.01 - Fiche mission du référent sécurité civile communautaire (En projet)

Plan Intercommunal de Sauvegarde		
FICHE MISSION DU REFERENT SECURITE CIVILE COMMUNAUTAIRE		
Objectif	Prendre en compte les questions de sécurité civile de la Communauté de communes du Pays d'Évian - vallée d'Abondance (CCPEVA) en lien avec les référents des communes.	Cadre réglementaire Arrêté N° --- De désignation du référent sécurité civile communautaire Annexe 07.01 Loi 2021-1520 Du 25 Novembre 2021 Décret 2022-907 Du 20 juin 2022 Décret 2022-1532 Du 8 décembre 2022 Décret 2023-881 Du 15 septembre 2023. Codifiés dans le CSI Code de la Sécurité Intérieure DDRM 74 Dossier Départemental des Risques Majeurs de la Haute-Savoie
Mission	Mettre en place, évaluer et réviser le plan intercommunal en lien avec les plans de communaux de sauvegarde.	
Périmètre	<p><i>Le plan intercommunal de sauvegarde prépare la réponse aux situations de crise et regroupe l'ensemble des documents qui contribuent à l'information préventive et à la protection de la population.</i></p> <p>En fonction des risques connus et en lien avec les communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Déterminer les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des populations. ▪ Fixer l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité. ▪ Recenser les moyens disponibles. ▪ Définir la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien à la population. 	
Champ d'action	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Être l'interlocuteur(trice) privilégié(e) du président et des maires auprès des partenaires. ▪ Conduire la rédaction du plan intercommunal de sauvegarde et le suivi des mises à jour en lien avec les plans communaux de sauvegarde. 	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en œuvre la Réserve Intercommunale de Sécurité Civile (RISC). 	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Impulser le RETour d'EXpérience (RETEX) dans une démarche de progrès et de soutien aux acteurs des situations de crise. 	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer la veille réglementaire. ▪ Être le représentant des communes pour les actions de sensibilisation pour la sauvegarde des populations. 	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintenir en condition opérationnelle les élus, les agents et la Réserve Intercommunale de la CCPEVA 	

1.02 - L'entraînement des acteurs au plan intercommunal de sauvegarde

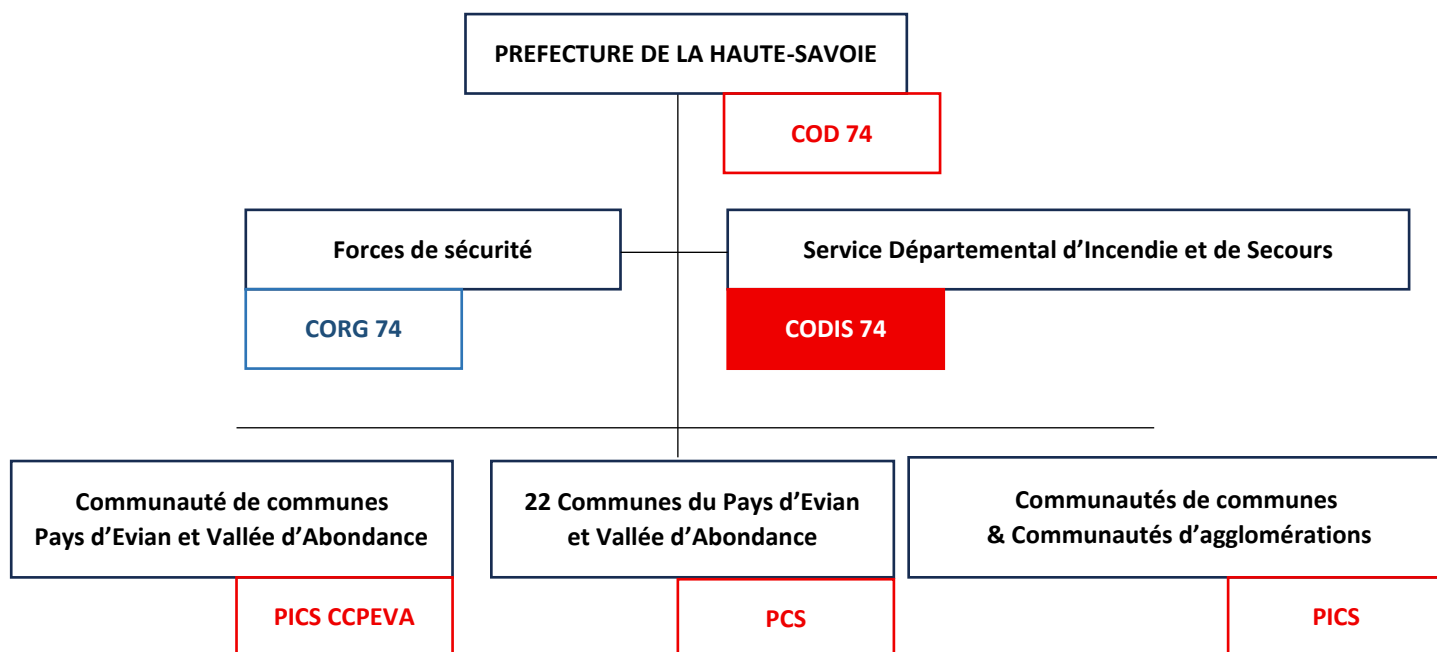
Plan intercommunal de Sauvegarde		
ENTRAÎNEMENT A LA MISE EN OEUVRE DU PICS		
Fonction occupée	Objectif et Niveau d'engagement	Fréquence
Référent Sécurité Civile	Assurer une veille permanente sur les évolutions et la maîtrise du PICS en lien avec les PCS. Maintenir ses connaissances en lien avec les organismes en charge de la gestion des risques, de la distribution des secours et de la sauvegarde des populations. Animer (ou coanimer) les sessions d'information et de maintien des acquis de la Communauté d'agglomération.	Selon les conditions de l'arrêté de délégation.
Elus	Connaître les dispositions du plan et être en mesure de se positionner dans la chaîne de commandement et de coordination.	Participer à une formation en début de mandat et une fois en cours de mandat.
Cadre de la communauté de communes		Participer aux formations sur le même rythme que les élus.
Agents de la communauté de communes	Connaître les dispositions du plan et les règles de pilotage d'une gestion de crise.	Participer à fréquence régulière à une séance d'information sur les dispositions du plan.
Réserve Intercommunale De Sécurité Civile (RISC)	Connaître les grandes lignes du plan et maîtriser les fiches du memento opérationnel dans le domaine qui a justifié le recrutement.	Participer aux rencontres organisées par la Communauté de communes à fréquence régulière.

1.03 - FICHE 02 - Memento opérationnel : Niveaux d'activation du PICS & Organigrammes de gestion des crises

Plan Intercommunal de Sauvegarde

Mémento opérationnel
FICHE 02
NIVEAUX D'ACTIVATION DU PICS & ORGANIGRAMMES DE GESTION DES CRISES

Activation PICS	Montée en puissance de le réponse opérationnelle	Réponse à l'événement	Formalisation
Niveau 1	Plan en veille		
Niveau 2	Mise en vigilance du PICS sur initiative de la présidente de la CCPEVA ou sur demande de la Préfecture	Elu (ou cadre d'astreinte) vérifie la capacité de mobilisation	Cf. Note de service CCPEVA Sur les astreintes
Niveau 3	Activation partielle du PICS Mobilisation de moyens Avec ou sans activation du Poste de Coordination Intercommunal (PCI -CCPEVA)	Elu (ou cadre d'astreinte) apporte la/les réponse(s) de mutualisation	Préfecture Informée
Niveau 4	Activation du Poste de Coordination Intercommunal (PCI -CCPEVA) Et de la Cellule InterCommunale de Crise (CIC- CCPEVA)	PICS Guide la réponse de mutualisation	Préfecture informée
Niveau 5	Activation de la CIC-CCPEVA Dépasse le seuil de l'autosuffisance du PICS	PICS recherche une réponse Extraterritoriale	Préfecture sollicitée



1.04 - FICHE 03 - Memento opérationnel : Cellule Intercommunale de Crise du PICS (CIC - CCPEVA)

	<p>Plan Intercommunal de Sauvegarde</p> <p>Mémento opérationnel</p> <p>FICHE 03</p> <p>CELLULE INTERCOMMUNALE DE CRISE DU PICS : CIC - CCPEVA</p> <p>ANNEXE 07.01 : Guide pratique de conduite des crises</p>
--	--

<p>Activation des PCS</p> <p>Réponse capacitaire Communale</p>	<p>Coordination PICS - CCPEVA & Rétablissement des fonctions essentielles</p> <p>COORDINATION DES PCS : Mutualisation des moyens Soutien aux communes Assistance et expertise</p> <p>Cf. Annexe 01 Tableau de bord de mutualisation des ressources</p>	<p>Renfort autre(s)</p> <p>Renfort extracommunautaire</p>
--	--	---



**Poste de Commandement
Communal**



22 Plans Communaux de
Sauvegarde



**Poste de Commandement
Communal**



CIC - CCPEVA
Cellule Intercommunale de Crise
Cf. FICHE ACTION 15.01



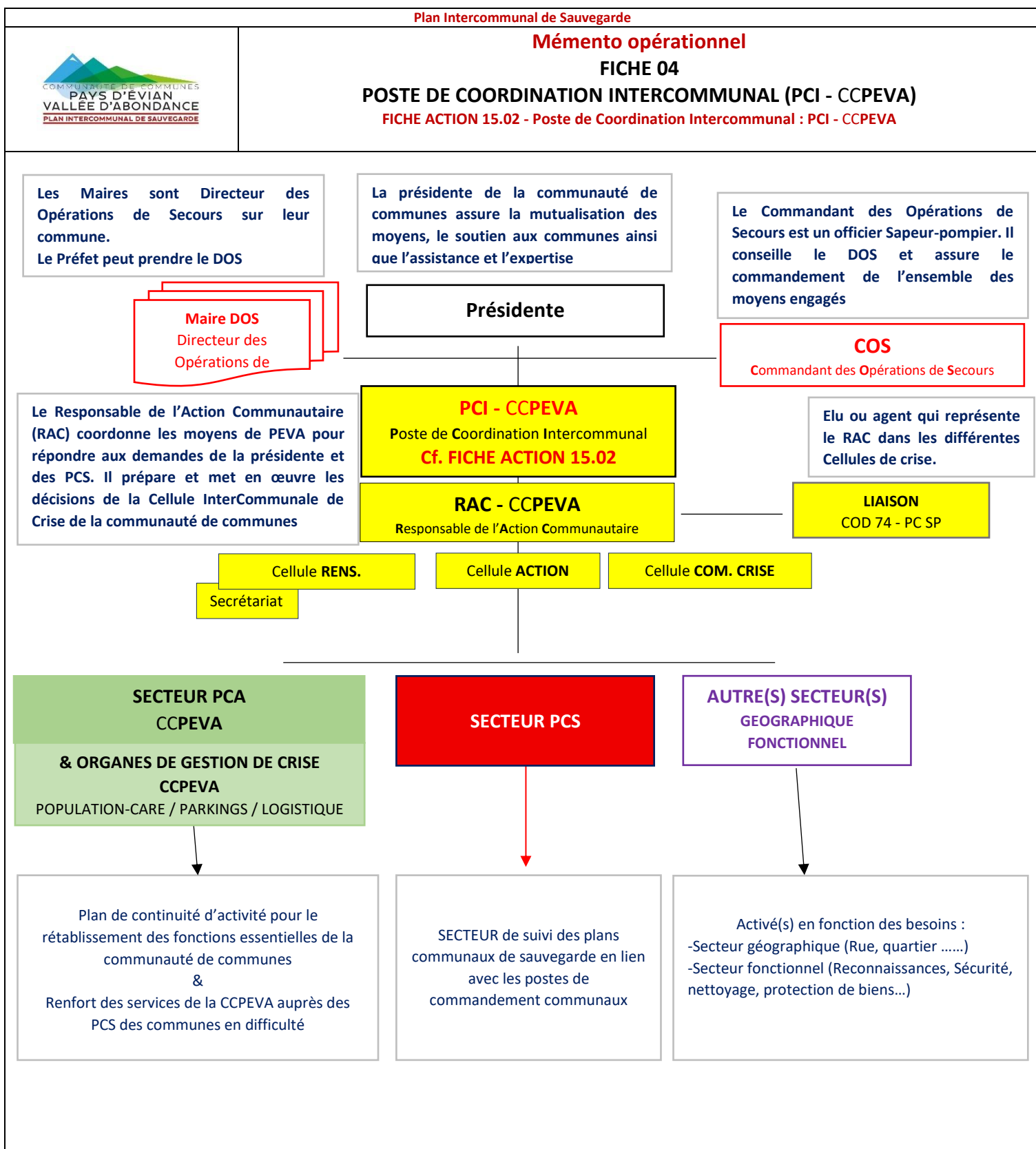

PRÉFÈTE
DE LA HAUTE-SAVOIE

COD 74



AUTRES PICS

1.05 - FICHE 04 - Memento opérationnel : Poste de Coordination Intercommunal du PICS (PCI - CCPEVA)



1.06 - FICHE 05 - Mémento opérationnel : Identité opérationnelle de la Communauté de communes

Plan Intercommunal de Sauvegarde



Mémento opérationnel
FICHE 05 - IDENTITE OPERAIONNELLE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
A destination du PCI, des renforts et des médias.

Sources

Préfecture de la Haute-Savoie, INSEE, Wikipédia, Communauté de communes du Pays d'Évian – vallée d'Abondance, Géoportail, cartes Frances, Via Michelin.

Banque photo de la CCPEVA



Références de la communauté de communes

Adresse :
Communauté de communes Pays d'Évian – vallée d'Abondance
851 avenue des Rives du Léman – CS 10084
74500 Publier

www.cc-peva.fr

Contacts
Tél 04.50.74.57.85
Fax 04.50.74.57.94

Courriel : accueil@cc-peva.fr

Postes de coordination des crises
Tel Poste de Coordination Intercommunal
PCI-CCPEVA
04 81 06 04 23

Réseaux sociaux
FB LINK YOUTUB



Supports écrits
News letter cc peva
Le MAG
Communiqués de presse

Coordonnées CCPEVA
Siège, site de Publier

<https://www.coordoneesgps.net/point-gps/carte>

Position

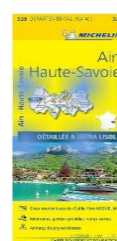
Latitude 46.395491 N
Longitude 6.566971 E
Format GPS (DMS)
Latitude 46° 23' 43.769" N
Longitude 6° 34' 1.096" E
Format UTM Zone 32T
Latitude 312954 mètres
Longitude 5140867 mètres

Carte numérique :

<https://www.geoportail.gouv.fr>

Cartes papier :

IGN TOP 25
Thonon-les-Bains Evian-les-Bains Lac Léman (3431 ET)
Carte Michelin départementale
N°328 Ain & Haute-Savoie



Communauté de communes :



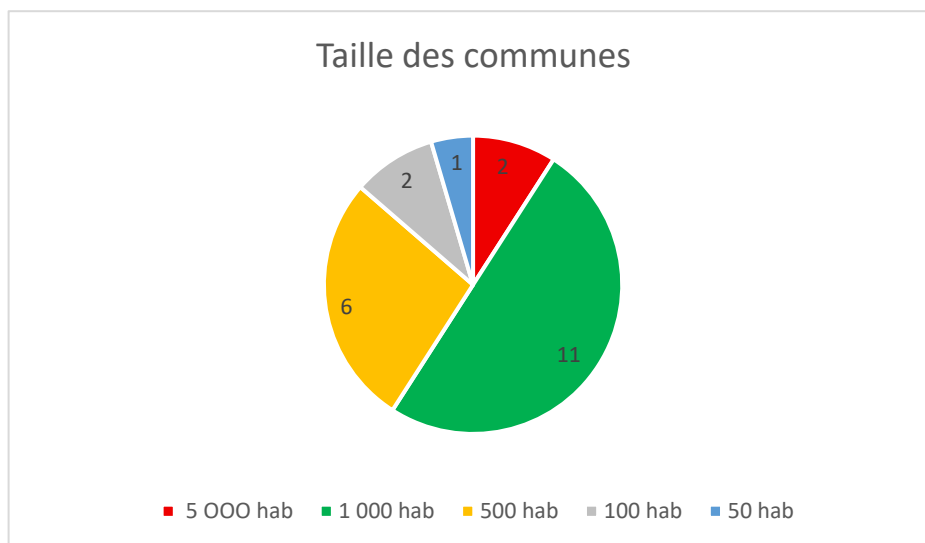
Contacts :
FICHE 11 Annuaire
opérationnel

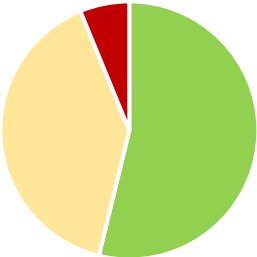
Communauté de communes Pays d'Évian – vallée d'Abondance

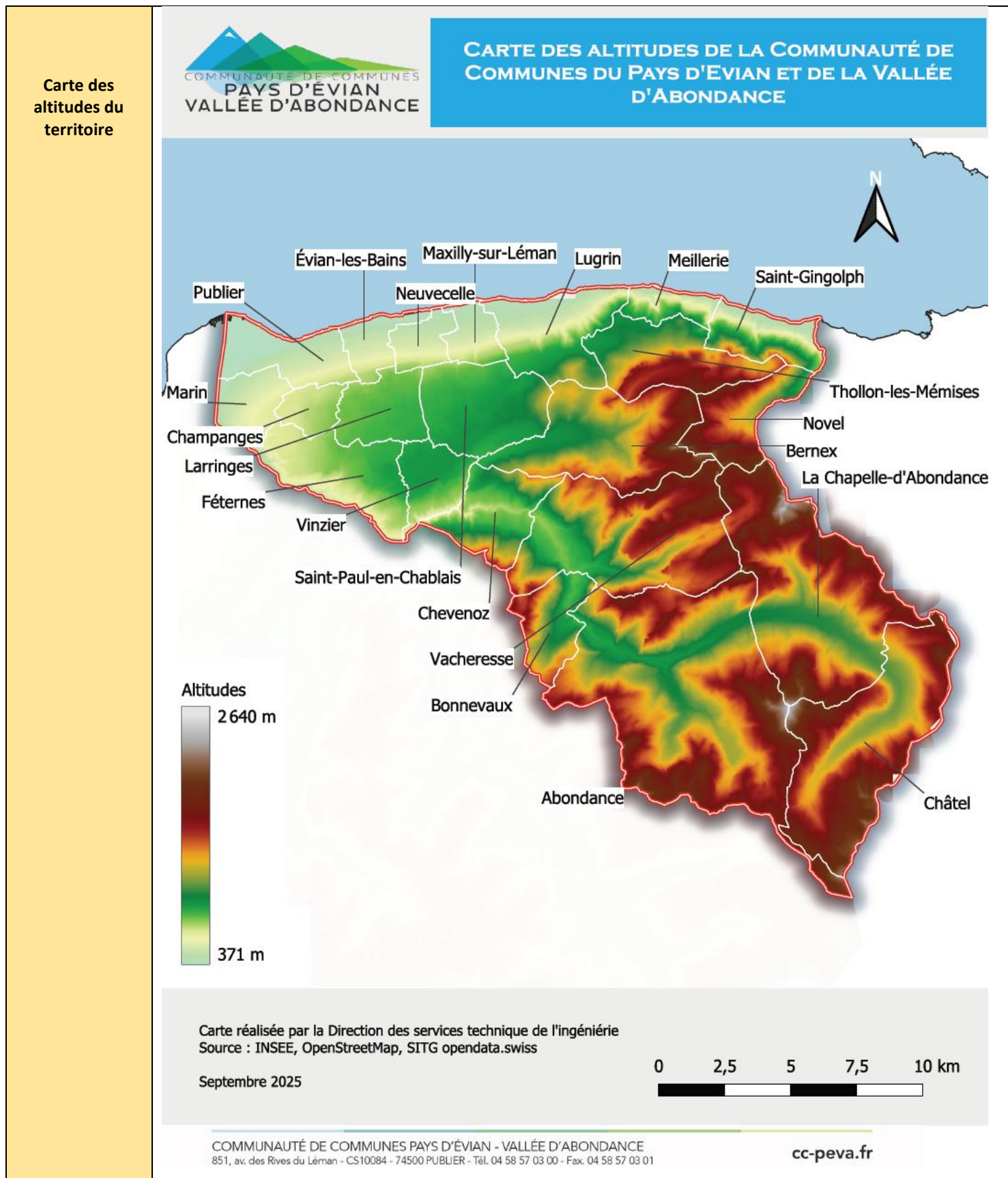
851 avenue des Rives du Léman – CS 10084
 74500 Publier

22 Communes	322.50 km ²	2021 42 077 Habitants	130 Hab./km ²
Publier (siège)	8,92	7 646	857
Abondance	58,84	1 488	25
Bernex	22,31	1 428	64
Bonnevaux	7,82	283	36
Champanges	3,71	1 154	311
La Chapelle-D'abondance	37,85	891	24
Châtel	32,19	1 193	37
Chevenoz	10,54	693	66
Évian-les-Bains	4,29	9 214	2 148
Féternes	14,31	1 491	104
Larringes	8,07	1 587	197
Lugrin	13,22	2 513	190
Marin	5,57	1 902	341
Maxilly-sur-Léman	4,07	1 508	371
Meillerie	3,91	312	80
Neuvecelle	4	3 192	798
Novel	9,75	51	5,2
Saint-Gingolph	7,33	895	122
Saint-Paul-en-Chablais	14,45	2 560	177
Thollon-les-Mémises	13,78	817	59
Vacheresse	31,02	885	29
Vinzier	6,51	871	134

Taille des communes



<p>Médias</p>	<p>Presse écrite : Le Dauphiné Libéré - Le Messenger Radio : Ici Pays de Savoie - Radio Plus Télévisé : France 3 Alpes - TV8 Mont-Blanc</p>
<p>Habitat sur le territoire de la CCPEVA</p>	<p>Occupation (Source INSEE 2020) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résidences principales : 53.8 % - Résidences secondaires ou logements occasionnelles : 40.0 % - Logements vacants : 6.2 %. <p>- Maisons : 41.8 % - Appartements : 57.5 %</p> <p>Total résidences (Source INSEE 2023) : 35 251</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résidences principales : 18 960 - Résidences occasionnelles : 14 114 - Logements vacants : 2 177 <div style="text-align: right;"> <p>Répartition de l'habitat</p>  <p>■ Principal ■ Occasionnel ■ Vacant</p> </div> <p>Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024</p>
<p>Population par type d'activité</p>	<p>Emplois par secteur d'activité (INSEE 2020) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actifs ayant un emploi : 75 % - Chômeur : 7.3 % - Retraités : 4.7 % - Elèves/ Etudiants : 6.6 % - Autres/ Inactif : 6.4 % <div style="text-align: center;"> <p>Population par type d'activité (15 à 64 ans)</p>  <p>■ Actifs ■ Chomeurs ■ Retraités ■ Etudiants ■ Autre</p> </div> <p>Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024</p>



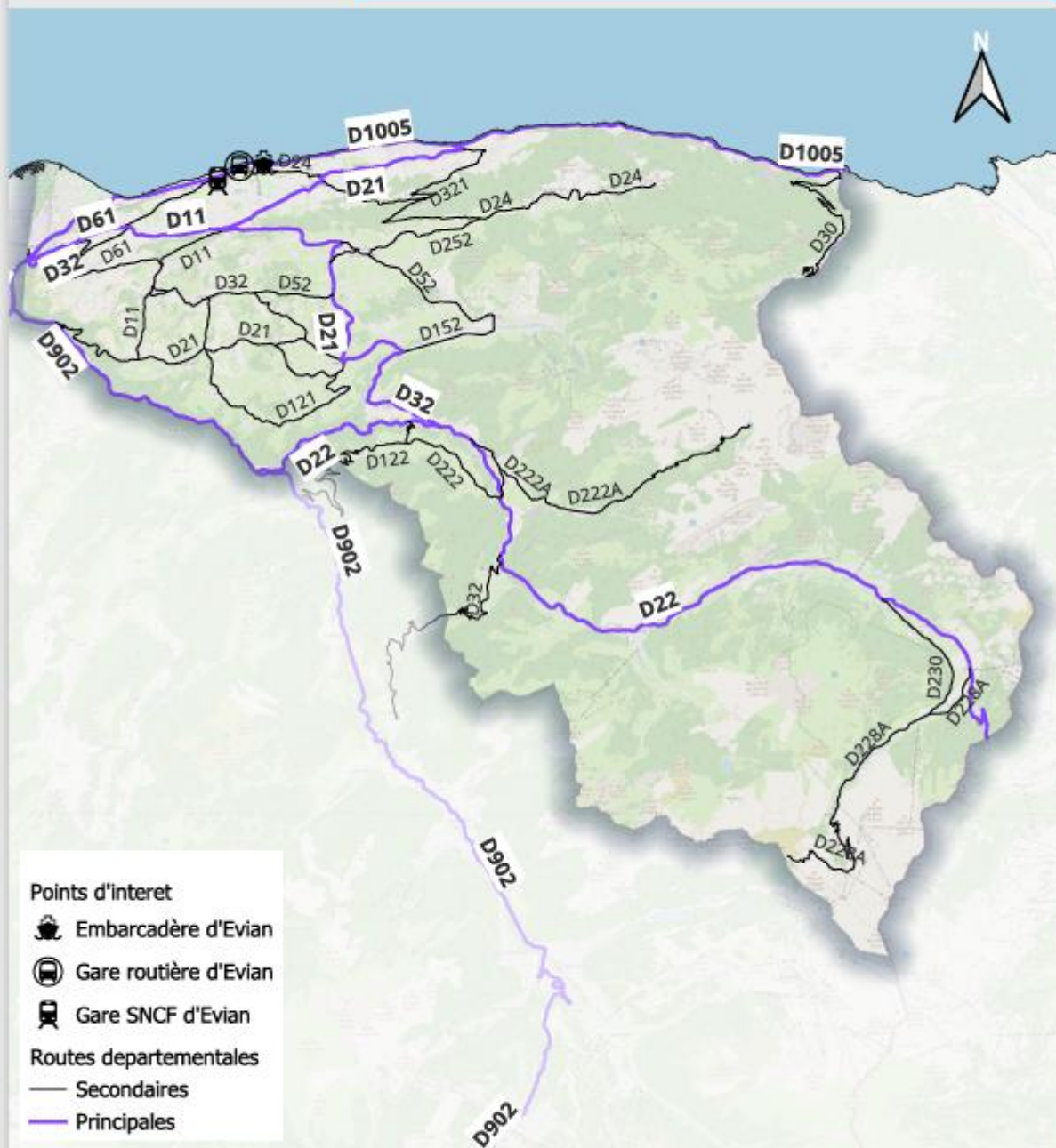
Cartes de localisation



Réseaux de transport



**CARTE DU RÉSEAU ROUTIER PRINCIPAL DE LA
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ÉVIAN
 ET DE LA VALLÉE D'ABONDANCE**



- Points d'intérêt**
- Embarcadère d'Évian
 - Gare routière d'Évian
 - Gare SNCF d'Évian
- Routes départementales**
- Secondaires
 - Principales

Carte réalisée par la Direction des services technique de l'ingénierie
 Source : INSEE, Conseil Départemental de la Haute-Savoie,
 OpenStreetMap, SITG opendata.swiss

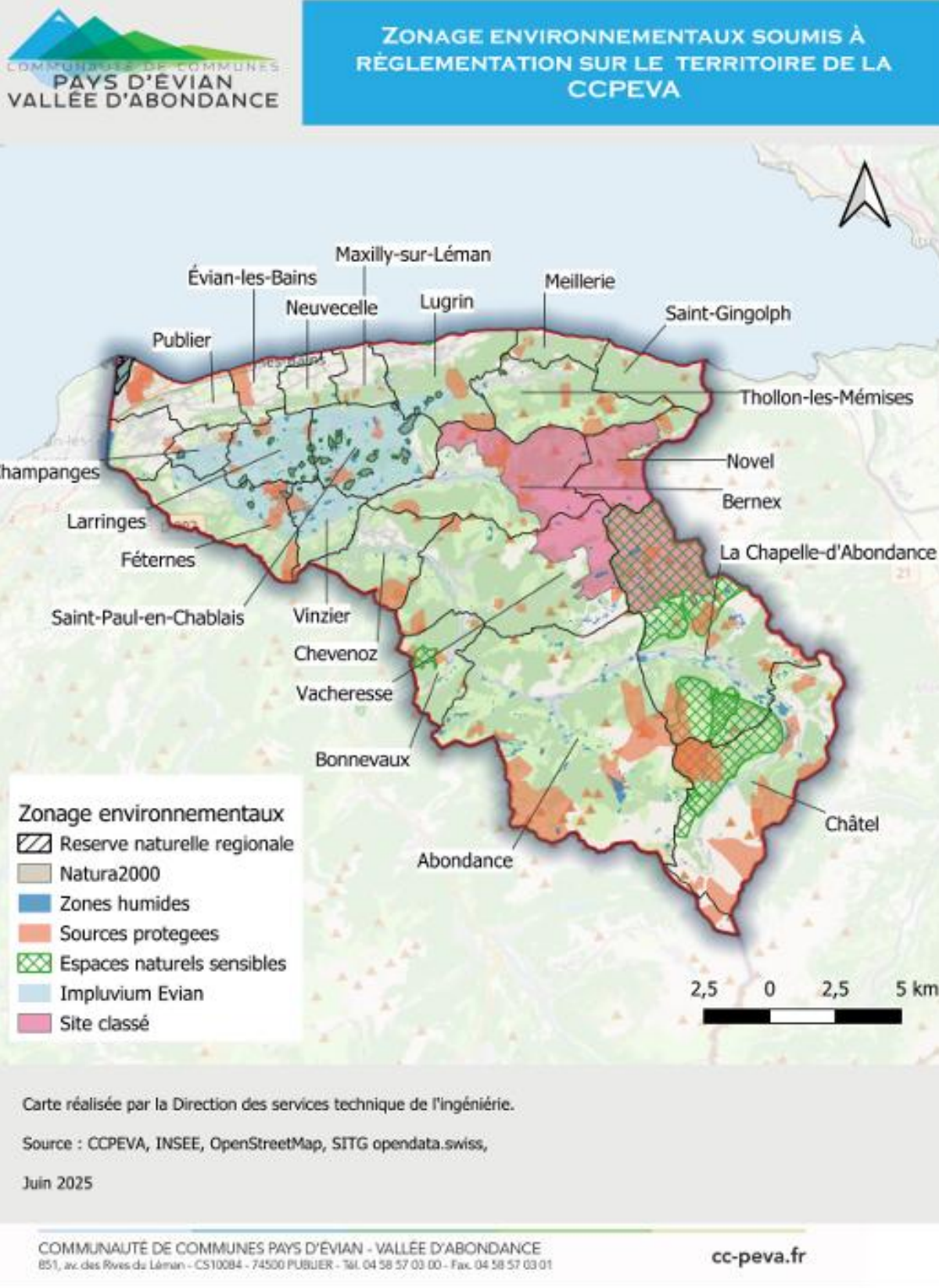
Avril 2025



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'ÉVIAN - VALLÉE D'ABONDANCE
 851, av. des Rives du Léman - CS10084 - 74500 PUBUIER - Tél. 04 58 57 03 00 - Fax. 04 58 57 03 01

cc-peva.fr

Sites sensibles












1.07 - FICHE 06 - Mémento opérationnel : Synthèse des risques du territoire de la CCPEVA

Plan Intercommunal de Sauvegarde



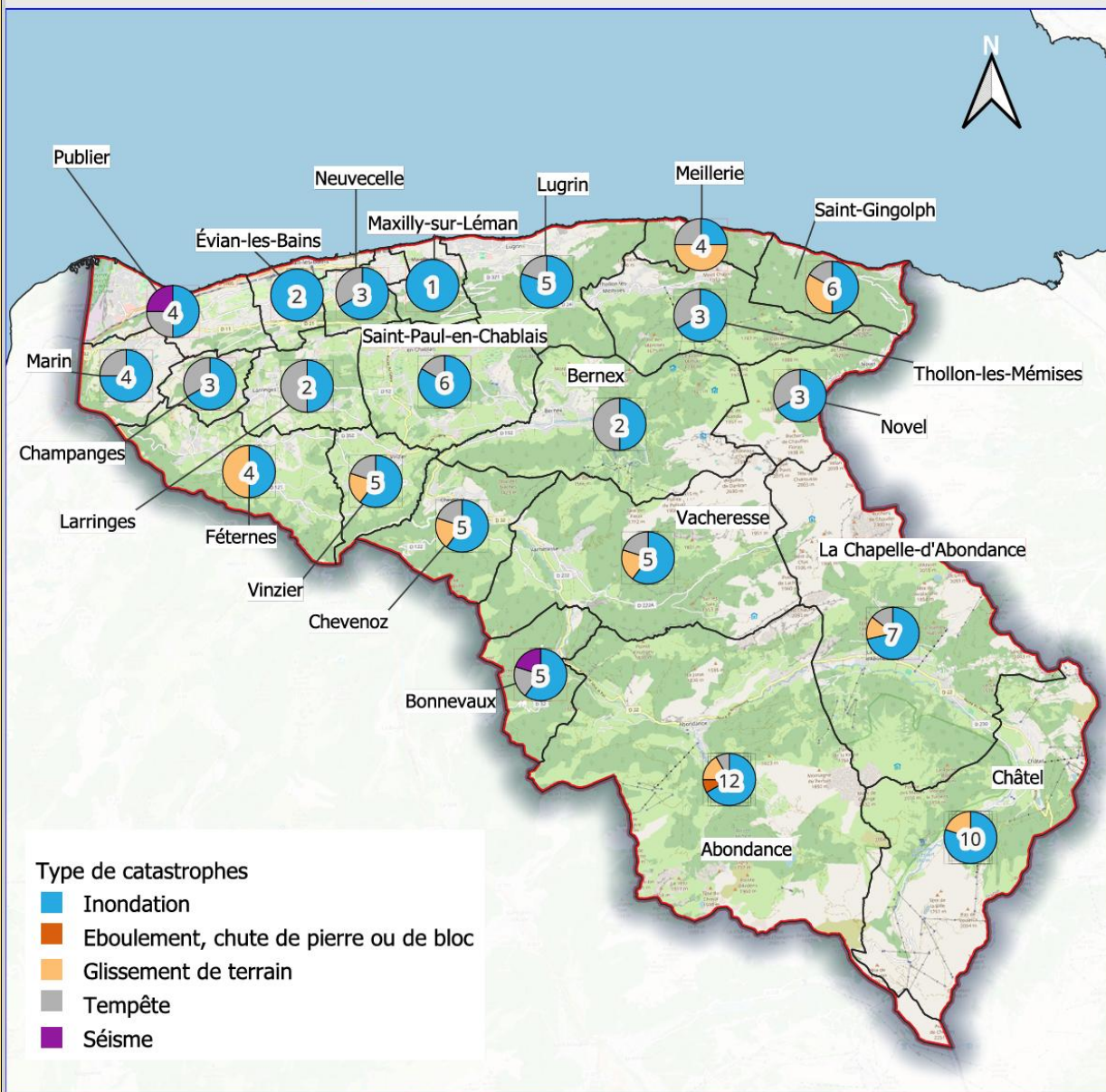
Mémento opérationnel
FICHE 06 – SYNTHÈSE DES RISQUES des communes de la CCPEVA
Annexe 2 Risques

COMMUNES (22)	Inondation	Mouvement de terrain	Avalanche	Météo	Sismique	Industriel	TMD	Barrage et digue	Minier
									
Abondance	*	*	*	*	*				
Bernex	*	*	*	*	*				
Bonnevaux	*	*	*	*	*				
Champanges	*	*		*	*				
La Chapelle-D'abondance	*	*	*	*	*				*
Châtel	*	*	*	*	*				
Chevenoz	*	*	*	*	*				
Évian-les-Bains	*	*		*	*				
Féternes	*	*		*	*			*	
Larringes	*	*		*	*				
Lugrin	*	*		*	*				
Marin	*	*		*	*			*	
Maxilly-sur-Léman	*	*		*	*				
Meillerie	*	*		*	*				
Neuvecelle	*	*		*	*				
Novel	*	*	*	*	*				*
Publier	*	*		*	*			*	
Saint-Gingolph	*	*		*	*				
Saint-Paul-en-Chablais	*	*		*	*				
Thollon-les-Mémises	*	*	*	*	*				
Vacheresse	*	*	*	*	*				*
Vinzier	*	*		*	*			*	
TOTAL PICS	22	22	9	22	22	0	0	4	3
% PCS	100 %	100 %	41 %	100 %	100 %	0 %	0 %	18 %	13.6 %

CATNAT



CARTE DES CATASTROPHES NATURELLES RECENSÉES DEPUIS 1982 SUR LE TERRITOIRE DE LA CCPEVA



Carte réalisée par la Direction des services technique de l'ingénierie




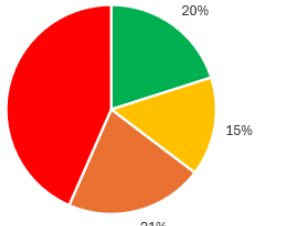
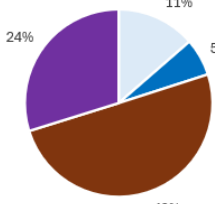
Source : INSEE, OpenStreetMap, SITG opendata.swiss, Offices de tourisme de la CCPEVA, d'Évian et de Châtel

Janvier 2025

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'ÉVIAN - VALLÉE D'ABONDANCE
851, av. des Rives du Léman - CS10084 - 74500 PUBLIER - Tél. 04 58 57 03 00 - Fax. 04 58 57 03 01



cc-peva.fr

**Risques référencés par le DDRM 74 sur le territoire des 22 communes
Autres risques intégrés par les PCS et le PICS**

Objet	Référencement	Risques recensés
Risques Majeurs	<p>ORSEC : Organisation de la Réponse de Sécurité Civile Dispositions Générales de la Haute-Savoie https://www.haute-savoie.gouv.fr/Publications/Plans-et-schemas/ORSEC</p>  <p>DDRM : Dossier Départemental des Risques Majeurs https://www.haute-savoie.gouv.fr/Publications/Plans-et-schemas/DDRM</p>  <p>Contacts Préfecture : http://www.haute-savoie.gouv.fr/prefecture@ Haute-savoie.gouv.fr</p>  <p>Les services de l'État en Haute-Savoie</p>	<p>Risques du dossier Départemental des Risques Majeurs DDRM 74 Communes exposées</p> <p>Inondation Total communes : 22 100 %</p> <p>Mouvement de terrain Total communes : 22 100 %</p> <p>Avalanche Total communes : 9 41 %</p> <p>Météo Total communes : 22 100 %</p> <p>Sismique Total communes : 22 100 %</p> <p>Barrage et digue Total communes : 4 18 %</p> <p>Minier Total communes 3 13.6 %</p> <p>Annexe 02 Risques</p>
Aléas	<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div data-bbox="309 1205 676 1547"> <p>Répartition par importance d'alea</p>  <p>■ Pas d'alea ■ Alea faible ■ Alea moyen ■ Alea fort</p> </div> <div data-bbox="692 1205 1131 1547"> <p>Repartition des types d'aléas tout niveaux confondus</p>  <p>■ Avalanches ■ Inondations ■ Mouvement terrain ■ Multi aleas</p> </div> </div> <p style="text-align: center; border: 1px solid black; padding: 5px;">Cf. FICHE 11 ANNUAIRE OPERATIONNEL</p>	<p>FICHE 18.00 Memento opérationnel Analyse des risques</p>
Risques traités par Le PICS	<p style="text-align: center;">Ordre Public</p> <p style="text-align: center;">Cyberattaque</p> <p style="text-align: center;">Energie et réseaux</p> <p style="text-align: center;">Perturbation da la chaîne de distribution des denrées alimentaires</p> <p style="text-align: center;">Evènementiel</p>	<p style="text-align: center;">FICHE 18.01 à 18.05 Memento opérationnel FICHES AAD-EVENEMENT</p>
RETour Expérience RETEX	<p>Nouveau(x) risque(s) identifié(s)</p> <p>RETour d'Expérience pris en compte suite à un événement interne ou externe au territoire.</p>	<p style="text-align: center;">Annexe 05 : RETEX</p> <p style="text-align: center;">RETEX : Conduite et bibliothèque</p>


1.08 - FICHE 07 - Mémento opérationnel : Alerte et information des populations

Plan Intercommunal de Sauvegarde

Mémento opérationnel	
FICHE 07 –ALERTE & INFORMATION DES POPULATIONS	
Cf. Annexe 01 - FICHE 17.00 - Tableaux de bord de mutualisation des ressources & inventaire des PCS et DICRIM	
 <p>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'ÉVIAN VALLÉE D'ABONDANCE PLAN INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE</p>	<p>LA PREFECTURE DIFFUSE L'ALERTE avec FR-ALERT* :</p>  <p>Le dispositif National FR-ALERT permet à la Préfecture d'informer la population via la téléphonie mobile (SMS et/ou notification)</p>  <p>En Haute-Savoie, les messages d'alerte à la population sont diffusés via les médias suivants : Twitter : @Prefet74 - Ici Pays de Savoie - Télévision France 3 Alpes</p> <p>*Application Nationale FR-ALERT : Envoi d'un message sur les téléphones portables de la zone concernée. https://www.gouvernement.fr/actualite/fr-alert-comment-ca-marche</p>
<p>Alerte des populations</p>	
<p>Communication en situation de crise</p>	<p>Logo de crise</p>  <p>www.cc-peva.fr</p> <p>Contacts Tél :04.50.74.57.85 Fax.04.50.74.57.94 Courriel : accueil@cc-peva.fr</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Téléphone du poste de coordination intercommunale (PIC-CCPEVA) : ---- ▪ Mail de crise du Poste de Coordination Intercommunale (PCI - CCPEVA) : ---- <p>Association Agréée de Sécurité Civile VISOV : Volontaires Internationaux en Soutien Opérationnelle Virtuel https://www.visov.org/</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Communication par affichage des communiqués de crise de la communauté de communes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Bâtiment siège ○ Espaces communaux réservés ○ Application des bus ○ Ecrans lumineux via les communes <p>Réseaux sociaux</p> <div style="display: flex; justify-content: center; gap: 10px;">    </div> <p>Supports écrits News letter cpeva Le MAG Communiqués de presse</p> <div style="display: flex; justify-content: flex-end; gap: 10px;">   </div>
<p>Synthèse des Documents d'Information Communal sur les Risques Majeurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Données des PCS et DICRIM : Cf. Annexe 01 - FICHE 17 - Tableaux de bord de mutualisation des ressources & inventaire des PCS et DICRIM - Téléphones de crise des PCS : FICHE 11 Annuaire opérationnel - Messageries de crise des PCS : FICHE 11 Annuaire opérationnel - Applications internes communales de crise : Cf. Annexe 01 - FICHE 17. - Tableaux de bord de mutualisation des ressources & inventaire des PCS et DICRIM

1.09 - FICHE 08 - Mémento opérationnel : Organes de gestion de crise

Plan InterCommunal de Sauvegarde

 <p style="text-align: center;">Mémento opérationnel FICHE 08 – ORGANES de GESTION de CRISE Cf. Annexe 07 : Guide pratique de conduite des crises</p>		
CATEGORIE	APPELATION	ADRESSE & COORDONNEES
Les organes de coordination Accueil des autorités	Cellule Intercommunale de Crise : CIC - CCPEVA <div style="border: 1px solid black; background-color: #FFD700; padding: 5px; text-align: center;"> FICHE 15.01 Mémento opérationnel : CIC - CCPEVA </div>	Cellule Intercommunale de Crise : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lieux. Siège de la CCPEVA ▪ Adresse : Communauté de communes Pays d'Évian – vallée d'Abondance - 851 avenue des Rives du Léman – CS 10084 - 74500 Publier ▪ Salle : Salle Léman ▪ Coordonnées GPS : 46.39519, 6.56438
	Poste de Coordination Intercommunal : PCI - CCPEVA <div style="border: 1px solid black; background-color: #FFD700; padding: 5px; text-align: center;"> FICHE 15.02 Mémento opérationnel : PCI - CCPEVA </div>	Poste de Coordination Intercommunal : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lieux. Siège de la CCPEVA ▪ Adresse : Communauté de communes Pays d'Évian – vallée d'Abondance - 851 avenue des Rives du Léman – CS 10084 - 74500 Publier ▪ Salle : Salle Mémise ▪ Coordonnées GPS : 46.39519, 6.56438
	Accueil des autorités par la Présidente	ACCUEIL AUTORITES (Repère 2 carte) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lieux. Siège de la CCPEVA ▪ Adresse : Communauté de communes Pays d'Évian – vallée d'Abondance - 851 avenue des Rives du Léman – CS 10084 - 74500 Publier ▪ Coordonnées GPS : 46.39519, 6.56438
Les organes de soutien	COM. CRISE <div style="border: 1px solid black; background-color: #FFD700; padding: 5px; text-align: center;"> FICHE 15.03 Mémento opérationnel : COM.CRISE CCPEVA </div>	COM.CRISE : <ul style="list-style-type: none"> ○ Bâtiment siège ○ Espaces communaux réservés ○ Application des bus ○ Ecrans lumineux via les communes
	Centre d'Accueil et de REgroupement POPULATION-CARE <div style="border: 1px solid black; background-color: #FFD700; padding: 5px; text-align: center;"> FICHE 15.04 Mémento opérationnel : POPULATION-CARE APPUI CCPEVA </div>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ POPULATION-CARE CCPEVA Rives du Léman ▪ Lieux : Gymnase des Rives du Léman (Les Verdannes) ▪ Adresse : 6, rue du Monastère - 74500 Evian ▪ Coordonnées : GPS : 46.39189, 6.58050
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ POPULATION-CARE CCPEVA Gavot ▪ Lieux : Gymnase de Gavot (Maravant) ▪ Adresse : 382, chemin de Chez Chevallay au Maravant 74500 Saint-Paul-en-Chablais ▪ Coordonnées GPS : 46.36735, 6.61160
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ POPULATION-CARE CCPEVA Abondance : ▪ Lieux : Gymnase d'Abondance ▪ Adresse : 321, rue d'Offaz - 74360 Abondance ▪ Coordonnées GPS : 46.27946, 6.71661
	Parking & Regroupement des Moyens PARKINGS <div style="border: 1px solid black; background-color: #FFD700; padding: 5px; text-align: center;"> FICHE 15.05 Mémento opérationnel : PARKINGS CCPEVA </div>	PARKINGS Autorités CCPEVA : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lieux. Siège de la CCPEVA ▪ Adresse : Communauté de communes Pays d'Évian – vallée d'Abondance - 851 avenue des Rives du Léman – CS 10084 - 74500 Publier ▪ Coordonnées GPS : 46.39519, 6.56438

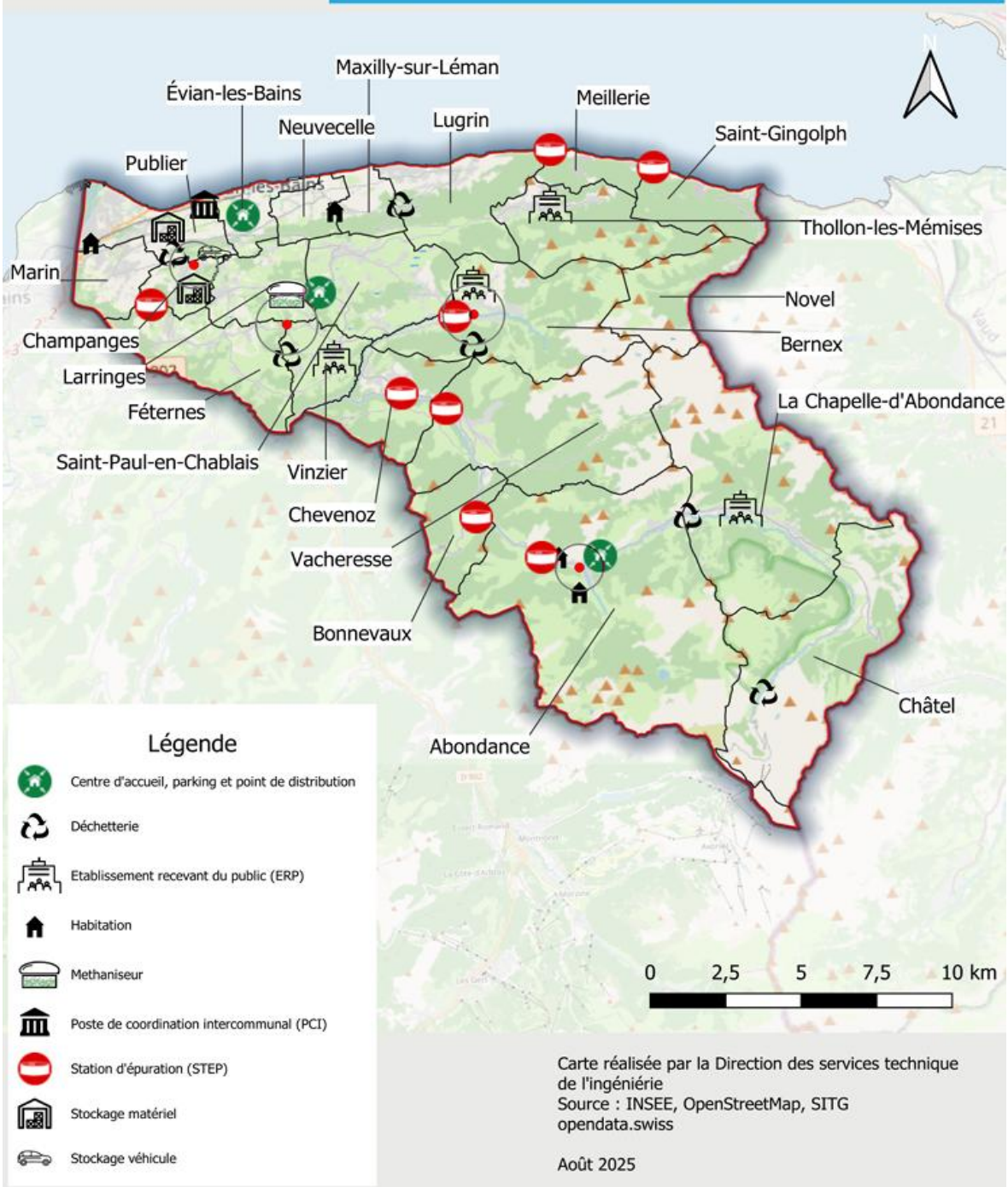
		<p>PARKING POPULATION-CARE CCPEVA Gymnase des Rives du Léman (Les Verdannes)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Adresse : 6, rue du Monastère - 74500 Evian ▪ Coordonnées : GPS : 46.39189, 6.58050
		<p>PARKING POPULATION-CARE CCPEVA Gymnase du Gavot (Maravant)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Adresse : 382, chemin de Chez Chevallay au Maravant 74500 Saint-Paul-en-Chablais ▪ Coordonnées GPS : 46.36735, 6.61160
		<p>PARKING POPULATION-CARE CCPEVA Gymnase d'Abondance</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Adresse : 321, rue d'Offaz – 74360 Abondance ▪ Coordonnées GPS : 46.27946, 6.716612
		<p>PARKING Renforts extérieurs CCPEVA :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lieux : En lien avec les parkings identifiés par les communes ▪ Adresse : En fonction du choix retenu ▪ Coordonnées GPS : En fonction du choix retenu
		<p>PARKING Médias CCPEVA :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lieux. Siège de la CCPEVA ▪ Adresse : Communauté de communes Pays d'Évian – vallée d'Abondance - 851 avenue des Rives du Léman – CS 10084 - 74500 Publier ▪ Coordonnées GPS : 46.39519, 6.56438
	Centres LOGistique : LOG.	
	<p>FICHE 15.06 Memento opérationnel : LOG.CCPEVA</p>	<p>LOGISTIQUE de crise CCPEVA :</p> <p>Log Lourde :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lieux : Services techniques de la CCPEVA ▪ Adresse : 168, rue de la Forêt – 74500 Publier ▪ Coordonnées GPS : 46. 38952, 6.54814 <p>Log légère : En fonction du besoin et de la disponibilité des lieux</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ POPULATION-CARE CCPEVA Rives du Léman ▪ Lieux : Gymnase des Rives du Léman (Les Verdannes) ▪ Adresse : 6, rue du Monastère - 74500 Evian ▪ Coordonnées : GPS : 46.39189, 6.58050 ▪ POPULATION-CARE CCPEVA Gavot ▪ Lieux : Gymnase de Gavot (Maravant) ▪ Adresse : 382, chemin de Chez Chevallay au Maravant 74500 Saint-Paul-en-Chablais ▪ Coordonnées GPS : 46.36735, 6.61160 ▪ POPULATION-CARE CCPEVA Abondance : ▪ Lieux : Gymnase d'Abondance ▪ Adresse : 321, rue d'Offaz - 74360 Abondance ▪ Coordonnées GPS : 46.27946, 6.71661
	AUTRE SECTORISATION : SECTEUR	
	<p>FICHE 15.07 Memento opérationnel : SECTEUR</p>	<p>Autre sectorisation : Secteur géographique ou fonctionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - CHEF DE SECTEUR
<p>Voir localisation des organes de gestion de crise de la CCPEVA sur la carte ci-après</p>		



SITES DE LA CCPEVA ORGANES DE GESTION DE CRISE



CARTE DES POINTS D'INTÉRÊTS DE GESTION DE CRISE SUR LE TERRITOIRE DE LA CCPEVA



1.10 - FICHE 09 - Mémento opérationnel : Réponse capacitaire et Ressources humaines mobilisables de la Communauté de Communes

- Elus
- Personnels administratifs et techniques
- Milieu associatif
- Réserve Intercommunale de Sécurité Civile (RISC)

Plan Intercommunal de Sauvegarde



Mémento opérationnel FICHE 09 – REPONSE CAPACITAIRE ET RESSOURCES HUMAINES MOBILISABLES De la CCPEVA

Définition de la réponse capacitaire interne à la CCPEVA

Cf. Annexe 01 - FICHE 17.00 - Tableaux de bord de mutualisation des ressources & inventaire des PCS et DICRIM

Capacité pour la communauté d'e commune d'accueillir en autonomie (Energie, chauffage, logistique, subsistance alimentaire) :

- Les populations en appui des communes sur ses sites identifiés (**FICHE 15.03 POPULATION – CARE CCPEVA**)
- Les Personnes de la CCPEVA en charge de la gestion de la crise.
- Les services d'urgences et associations en renfort.

Prise en compte de la résilience des locaux de gestion de crise :

- Siège de la communauté de communes (Locaux de l'accueil, bureau de la Présidente, cellule de crise et poste de coordination de la crise (Salle Léman et salle Mémises).
- Locaux d'accueil des populations en appui des communes (Population CARE).


TOTAL de la REPONSE CAPACITAIRE = 300 personnes en autonomie pendant 48 heures

- Centre d'Accueil et de REgroupement POPULATION-CARE :

POPULATION-CARE CCPEVA Rives du Léman + POPULATION-CARE CCPEVA Gavot + POPULATION-CARE CCPEVA Abondance

RESSOURCE MOBILISABLE	DESIGNATION	COMPETENCE PRIORITAIRE En situation de crise
Les élus & Le personnel de la communauté de communes <div style="border: 1px solid black; background-color: #FFD700; padding: 5px; text-align: center;"> Mémento opérationnel : Voir FICHE 11 ANNUAIRE OPERATIONNEL COMMUNAUTAIRE </div>	Conseil Communautaire Cadres de la communauté de communes	Prioritairement pour les fonctions d'encadrement : CIC et PCI - RAC - POPULATION CARE + LIAISON avec le Centre Opérationnel Départemental Et le PC des Sapeurs-Pompiers.
	Personnel de la communauté de communes	Prioritairement pour les fonctions de gestion et d'appui : POPULATION-CARE - PARKINGS – LOGISTIQUE – ACCUEIL- RECUEILLEMENT
Les Associations <div style="border: 1px solid black; background-color: #FFD700; padding: 5px; text-align: center;"> Mémento opérationnel Voir FICHE 11 ANNUAIRE OPERATIONNEL COMMUNAUTAIRE </div>	Les Associations Agréées de Sécurité Civile AASC	Prioritairement pour les fonctions d'appui : POPULATION-CARE et LOGISTIQUE
La Réserve Intercommunale de Sécurité Civile <div style="border: 1px solid black; background-color: #FFD700; padding: 5px; text-align: center;"> Mémento opérationnel : Voir FICHE 11 ANNUAIRE OPERATIONNEL COMMUNAUTAIRE </div>	RISC Cf annexe Règlement d'emploi	Affectation selon fiche d'engagement des personnes dans la Réserve InterCommunale. Cf. Annexe 04 : Réserve Intercommunale Sécurité Civile
Autres	Secteur Public & Secteur Privé	En fonction du besoin exprimé

1.11 - FICHE 10 - Mémento opérationnel : Inventaire des ressources mobilisables sur le territoire de la CCPEVA

Plan Intercommunal de Sauvegarde		
	Mémento opérationnel FICHE 10 INVENTAIRE DES RESSOURCES MOBILISABLES Communes & CCPEVA	
REPONSES CAPACITAIRES		
TABLEAU DE BORD DE MUTUALISATION RES RESSOURCES		
Cf. Annexe 01 - FICHE 17.00 - Tableaux de bord de mutualisation des ressources & inventaire des PCS et DICRIM		
THEMATIQUE	RUBRIQUE	TABLEAU DE BORD
Alerter & Communiquer en période de crise	Ensemble Mobile d'Alerte – Mégaphone - Sonorisation mobile – Réseau Radio – Application – sirène - Panneau fixe à messages variables	Cf. Annexe 01 - FICHE 17 REPONSE OPERATIONNELLE OPS
Mobiliser des ressources humaines	Elu – Agent - Réserve communale - Association	
Accueillir des sinistrés en autonomie pendant 48 heures	Capacité totale d'accueil et nombre de centres - Kit couchage	
Nourrir des sinistrés et acteurs de la crise	Réserve propre – Capacité à produire – convention prestataire	
Déplacer des sinistrés	BUS - Minibus – Bateau	
Constituer des chapelles ardentes	Capacité de la chapelle ardente	
Déplacer des biens (M3)	Camion - tracteur et remorque - Benne	Cf. Annexe 01 - FICHE 17 APPUI MATERIEL MAT
Déplacer des matériaux (Tonnes)	Camion - tracteur et remorque - Benne	
Produire de l'électricité - Eclairer des lieux	Groupes électrogènes – Moyens d'éclairage	
Chauffer des locaux	Chauffage d'appoint électrique et thermique	
Rétablir des axes de circulation	Engin de TP- Minipelle - lame – saleuse – balayeuse - Moyens de balisage	
Epuiser de l'eau chargée	Pompes d'épuisement électriques et thermiques	
Hydrocarbure	Volume carburant diesel – mélange gaz bouteille	Cf. Annexe 01 - FICHE 17 APPUI LOGISTIQUE LOG.
Barriérage	Total en mètres de barrières	
Eau non potable (Eau potable Cf. Fiche nourrir des sinistrés)	Total M3 des citernes mobiles associé au nombre de citernes – Nappe et puits	
Tronçonnage	Tronçonneuse guide court – tronçonneuse guide long	
Bâchage toiture	Total surface bâches de protection	
Nettoyage	Nettoyeur haute pression - Souffleur	
Accueil provisoire	Surface totale associée au nombre de Barnum	PCS & DICRIM
Bibliothèque numérique des PCS - DICRIM		
Inventaire des moyens utiles du secteur privé		SECTEUR PRIVE

1.12 - Le RETour d'EXpérience : RETEX

Plan InterCommunal de Sauvegarde	
RETour d'EXpérience : RETEX	
Cf. Annexe 05 : RETour d'EXpérience – Conduite et Bibliothèque	
Le RETour d'EXpérience en quelques mots	<p>Il consiste à analyser des événements afin d'en tirer des enseignements applicables dans le futur pour des situations similaires. Ce processus repose sur les observations et les récits des acteurs et des témoins.</p> <p>Il s'organise en trois phases principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recueil des informations. • Identification, analyse et exploitation des enseignements. • Mutualisation, capitalisation et partage de ces enseignements. <p>Le RETEX est notamment provoqué dans les cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lorsque la situation a présenté un caractère de nouveauté. • Lorsque les intervenants ont été confrontés à des difficultés, liées à la mise en œuvre de savoir-faire, de matériel ou de procédure. • Suite à un exercice de préparation au plan intercommunal de sauvegarde
La finalité du RETEX	<p>Le RETour d'EXpérience vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Structurer les remontées d'informations du terrain suite à un événement marquant pour la communauté d'agglomération par sa nature et/ou son ampleur. • Analyser ces informations. • Définir les actions à conduire pour améliorer la réponse de la communauté de communes au travers de son plan intercommunal de sauvegarde. • Capitaliser les expériences particulières vécues par les intervenants. • Partager ces expériences et les enseignements qui en découlent. <p>C'est un échange et un outil d'interaction sociale. Il permet de valoriser l'expérience des uns et l'apprentissage des autres dans un objectif pédagogique et constructif.</p> <p>Il conduit à faire évoluer la doctrine de la réponse opérationnelle et à mieux prendre en compte les aspects humains, organisationnels et techniques.</p> <p>Il n'est en aucun cas la recherche d'une quelconque mise en cause et fait abstraction de tout</p>
Mise en Pratique du RETEX	
Quand l'activer ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Après chaque événement sensible par son ampleur ou sa particularité.
Qui propose ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chaque acteur d'un événement a la capacité de proposer un RETEX.
Qui l'active ?	<p>La Présidente (ou le Référent Sécurité Civile de la Communauté de communes) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elle désigne un pilote en charge d'animer la démarche et de produire un écrit des conclusions. ▪ Elle peut demander une assistance extérieure si la situation l'exige (SDIS, personnel de santé médecin ou psychologue, autre expert ès qualité).
Comment conduire le RETEX ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivant une grille d'analyse qui sert de guide au pilote en charge de produire une synthèse des axes d'amélioration dans une démarche de progrès. <p style="text-align: center;">Voir Annexe 5 : Conduire le RETour d'EXpérience</p>
Comment communiquer sur le RETEX ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La forme de la communication est toujours validée par la Présidente.

PARTIE 2 - DISPOSITIONS SPECIFIQUES (DS)

(Partie non transmise)

Mise à jour de la Partie 2 des Dispositions Spécifiques et des annexes

2.1 - FICHE 11 - Memento opérationnel : Annuaire opérationnel CCPEVA

FICHE 11 Bis- Memento opérationnel : Annuaire opérationnel des prestataires sous contrat ou conventionnés

FICHE 11 Ter - Memento opérationnel : Annuaire opérationnel des services d'urgence

2.2 - FICHE 12 - Memento opérationnel : Effort de résilience – Consolidation de la réponse capacitaire

2.3 - FICHE 13 - Mémento opérationnel : Organigramme de crise & Mallettes opérationnelles

2.4 - FICHE 14 - Mémento opérationnel : Organes de gestion de crise de la CCPEVA

2.5 - FICHES 15 – Mémento opérationnel – FICHES ACTION des organes de gestion de crise internes à la CCPEVA

2.5.1- FICHE ACTION 15.01 – Cellule Intercommunale de Crise - **CI**

2.5.2- FICHE ACTION 15.02 - Poste de Coordination Intercommunal - **PCI** – CCPEVA

2.5.3 - FICHE ACTION 15.03 - **COM.CRISE** & Communiqués de crise

2.5.4 - FICHE ACTION 15.04 - **POPULATION-CARE**

2.5.5 - FICHE ACTION 15.05 - **PARKING**

2.5.6 - FICHE ACTION 15.06 - **LOGISTIQUE**

2.5.7 - FICHE ACTION 15.07 – **SECTEUR**

2.5.8 - FICHE ACTION 15.08 - **PCA de la communauté de communes**

2.6 - FICHE 16 – Mémento opérationnel : Cartothèque opérationnelle

ANNEXES

Annexe 01: **(Non transmise)** – FICHE 17.00 - Tableaux de bord de mutualisation des ressources & inventaire des PCS et DICRIM

Annexe 02: FICHES RISQUES Aides A la Décision (**AAD**)

FICHE 18.00 - Analyse des risques & liste des RETEX

FICHE 18.01 - AAD Événement ordre public **(Non transmise)**

FICHE 18.02 - AAD Événement cyberattaque **(Non transmise)**

FICHE 18.03 - AAD Événement rupture des énergie et des réseaux **(Non transmise)**

FICHE 18.04 - AAD Événement Perturbation de la chaîne de distribution de denrées alimentaires **(Non transmise)**

FICHE 18.05 - AAD FICHE événementiel **(Non transmise)**

Annexe 03: **(Non transmise)** Cartothèque opérationnelle

Annexe 04: **(Non transmise)** Réserve Intercommunale de Sécurité Civile (**RISC**)

Annexe 05: **(Non transmise)** RETour d'EXpérience (**RETEX**)

Annexe 06: **(Non transmise)** Mallettes opérationnelles

Annexe 07: **(Non transmise)** Autre







Annexe 07.01 - Arrêté de délégation du référent sécurité civile communautaire

Annexe 07.02 - Conventions avec les partenaires & prestataires










Annexe 07.03 – Annuaire des agents de la CCPEVA

Annexe 07.4: Tutoriels pour la mise en œuvre des techniques

Annexe 2 : FICHE 18 Mémento opérationnel : Risques & liste des RETEX

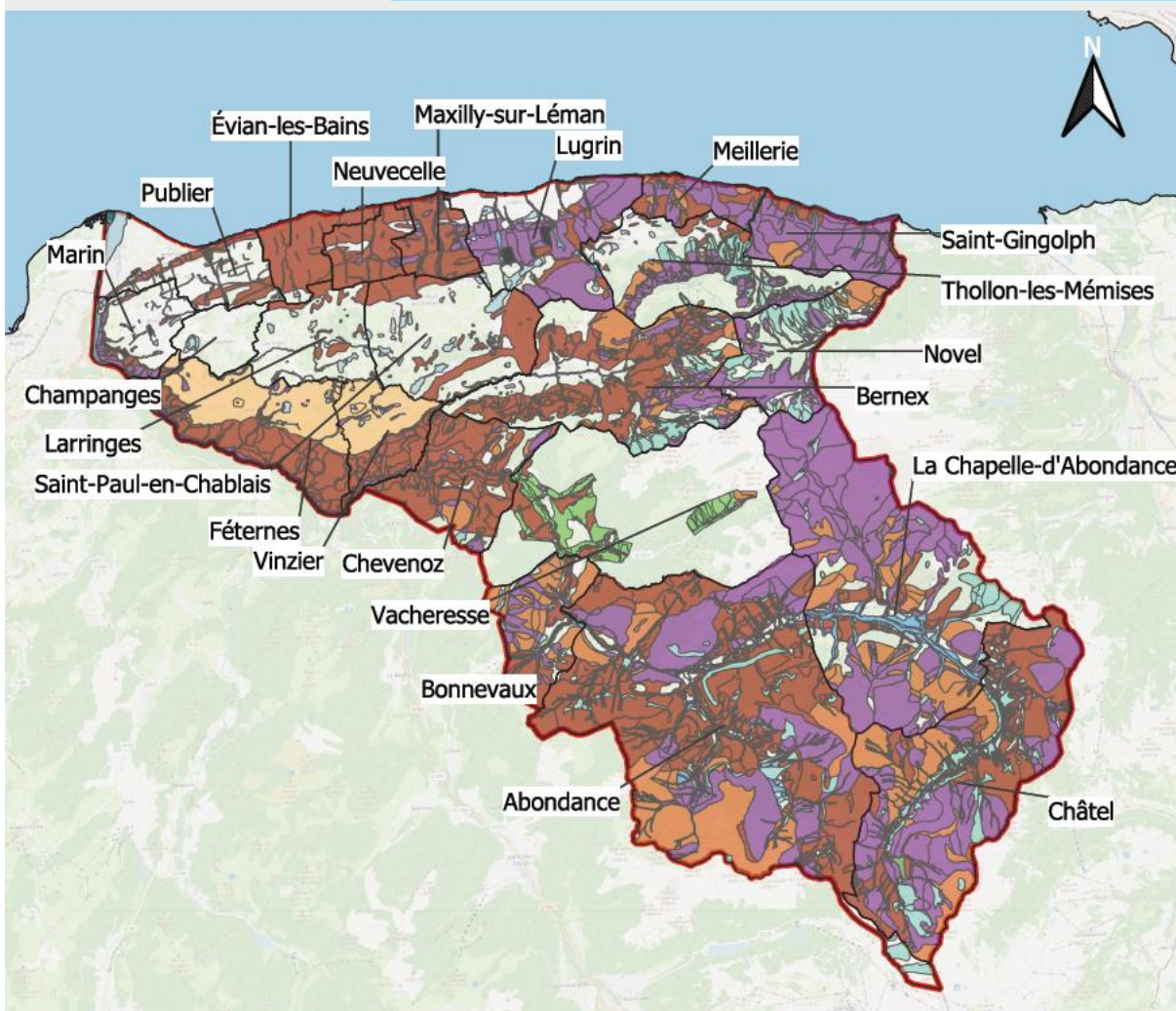
Plan InterCommunal de Sauvegarde		
	Mémento Opérationnel FICHE 18.00 RISQUES & Liste des RETEX	
1.07 - FICHE 06 - Mémento opérationnel : Synthèse des risques du territoire de la communauté de communes		
ETUDES – PLANS - CONTACTS		
SOURCE	DONNEES ET LIENS	FICHER
RETEX PICS	Chaque FICHE EVENEMENT liste les RETEX qui la concerne	Voir bibliothèque RETEX  jurisprudence declencht tardif pcs.
RETEX AUTRES	Chaque FICHE EVENEMENT liste les RETEX qui la concerne + Anticipation activation PICS/ Affaire maison de retraite Grasse 2015	
CAT NAT	Arrêtés de catastrophe naturelle Voir tableau ci-après	
ORSEC	ORSEC : Organisation de la Réponse de Sécurité Civile Dispositions Préfecture de la Haute-Savoie : https://www.haute-savoie.gouv.fr/Publications/Plans-et-schemas/ORSEC	 74_ORSEC_DG_TR ONC_COMMUN_20
Dispositions spécifiques ORSEC		
DDRM	 Dossier Départemental des Risques Majeurs https://www.haute-savoie.gouv.fr/Publications/Plans-et-schemas/DDRM	 Direction départementale des Territoires 15 rue Henry Bordeaux 74099 Annecy cedex 9 Courriel : ddt@haute-savoie.gouv.fr Un numéro de téléphone unique 04 50 31 60 00
Eau Potable	Dispositions Spécifiques ORSEC Haute-Savoie Gestion des perturbations eau destinées à la consommation humaine https://www.google.com/search?q=orsec+haute+savoie+gestion+des+perturbations+importantes+eau+potable	 Plan ORSEC - EAU POTABLE 2023.pdf
CONSIGNES	Information préventive EVACUATION https://www.info.gouv.fr/risques/se-preparer-a-une-situation-durgence	Annexe 1 DICRIM
GESTION DES RISQUES		
Type d'événement	Événements cibles	
Ordre Public*	Acte d'un forcené Acte malveillant Mouvements sociaux Rassemblement inopiné	FICHE 18 Mémento opérationnel : FICHES AAD-EVENEMENT
Cyber attaque*	<i>Perturbation des organes de gestions des flux et bases de données de la commune</i>	FICHE 18.02 Mémento opérationnel FICHES AAD-EVENEMENT Cyber malveillance

Energie et réseaux*	Rupture des alimentations ou des réseaux	FICHE 18.03 Memento opérationnel FICHES AAD-EVENEMENT Energie & Réseaux
Perturbation de la chaîne de distribution de denrées alimentaire*	Suite à des perturbations des circuits de distribution	FICHE 18.04 Memento opérationnel FICHES AAD-EVENEMENT Chaîne de distribution alimentaire
Événementiel*	Manifestation sportive, culturelle, autre	FICHE 18.05 Memento opérationnel FICHES AAD-EVENEMENT Événementiel
<i>Inondation</i>		<p>AUTRES RISQUES NON IDENTIFIES PAR LE DDRM 74 Et possiblement intégrés dans les PCS</p> <p>—</p> <p>Fiche de risque du ressort Des plans communaux de sauvegarde*</p>
<i>Mouvement de terrain</i>		
<i>Météo</i>		
<i>Sismique</i>		
<i>Industriel</i>		
<i>TMD</i>		
<i>Barrage et digues</i>		
<i>Minier</i>		
<i>Incendie et feux de végétaux</i>		
<i>Transport de personnes</i>		
<i>Pollution</i>		
<i>Sécheresse - Gestion des perturbations en eau – Plan canicule</i>		
<i>Grand froid et chutes de neige</i>		
<i>Sanitaire & Distribution d'iode</i>		
<i>Energie et réseaux</i>		
<i>Recueillement</i>		

COMMUNES (22)	Inondation	Mouvement de terrain	Avalanche	Météo	Sismique	Industriel	TMD	Barrage et digue	Minier
									
<u>Abondance</u>	*	*	*	*	*				
<u>Bernex</u>	*	*	*	*	*				
<u>Bonnevaux</u>	*	*	*	*	*				
<u>Champanges</u>	*	*		*	*				
<u>La Chapelle-D'abondance</u>	*	*	*	*	*				*
<u>Châtel</u>	*	*	*	*	*				
<u>Chevenoz</u>	*	*	*	*	*				
<u>Évian-les-Bains</u>	*	*		*	*				
<u>Féternes</u>	*	*		*	*			*	
<u>Larringes</u>	*	*		*	*				
<u>Lugrin</u>	*	*		*	*				
<u>Marin</u>	*	*		*	*			*	
<u>Maxilly-sur-Léman</u>	*	*		*	*				
<u>Meillerie</u>	*	*		*	*				
<u>Neuvecelle</u>	*	*		*	*				
<u>Novel</u>	*	*	*	*	*				*
<u>Publier</u>	*	*		*	*			*	
<u>Saint-Gingolph</u>	*	*		*	*				
<u>Saint-Paul-en-Chablais</u>	*	*		*	*				
<u>Thollon-les-Mémises</u>	*	*	*	*	*				
<u>Vacheresse</u>	*	*	*	*	*				*
<u>Vinzier</u>	*	*		*	*			*	
TOTAL PICS	22	22	9	22	22	0	0	4	3
% PICS	100 %	100 %	41 %	100 %	100 %	0 %	0 %	18 %	13.6 %



CARTE DES ALÉAS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ÉVIAN ET DE LA VALLÉE D'ABONDANCE



Type d'aléa

- | | |
|--|--|
| Avalanches | Mouvement de terrain - Affaissements liés aux cavités souterraines |
| Forêt à fonction de protection | Mouvement de terrain - Éboulement, chutes de pierres et de blocs |
| Inondation - Par remontées de nappes naturelles | Mouvement de terrain - Glissement de terrain |
| Inondation - Par ruissellement et coulée de boue | Multi-Aléas |
| Inondation - Par une crue à débordement lent de cours d'eau | Non identifié |
| Inondation - Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau | |

Carte réalisée par la Direction des services technique de l'ingénierie
 Source : INSEE, DDT74, OpenStreetMap, SITG opendata.swiss

0 2,5 5 7,5 10 km

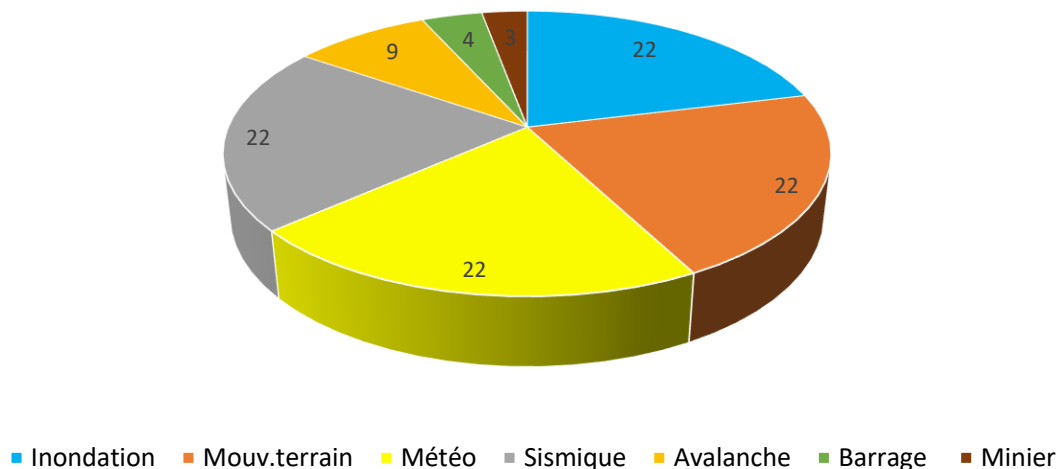


Avril 2025

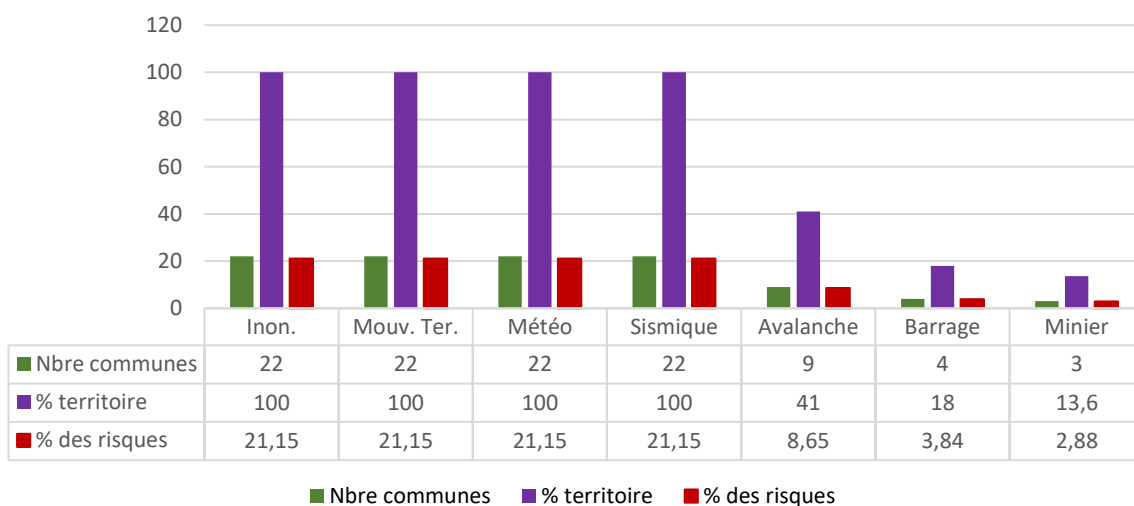
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'ÉVIAN - VALLÉE D'ABONDANCE
 851, av. des Rives du Léman - CS10084 - 74500 PUBLIER - Tél. 04 58 57 03 00 - Fax. 04 58 57 03 01

cc-peva.fr

Nombre de communes impactés par les risques

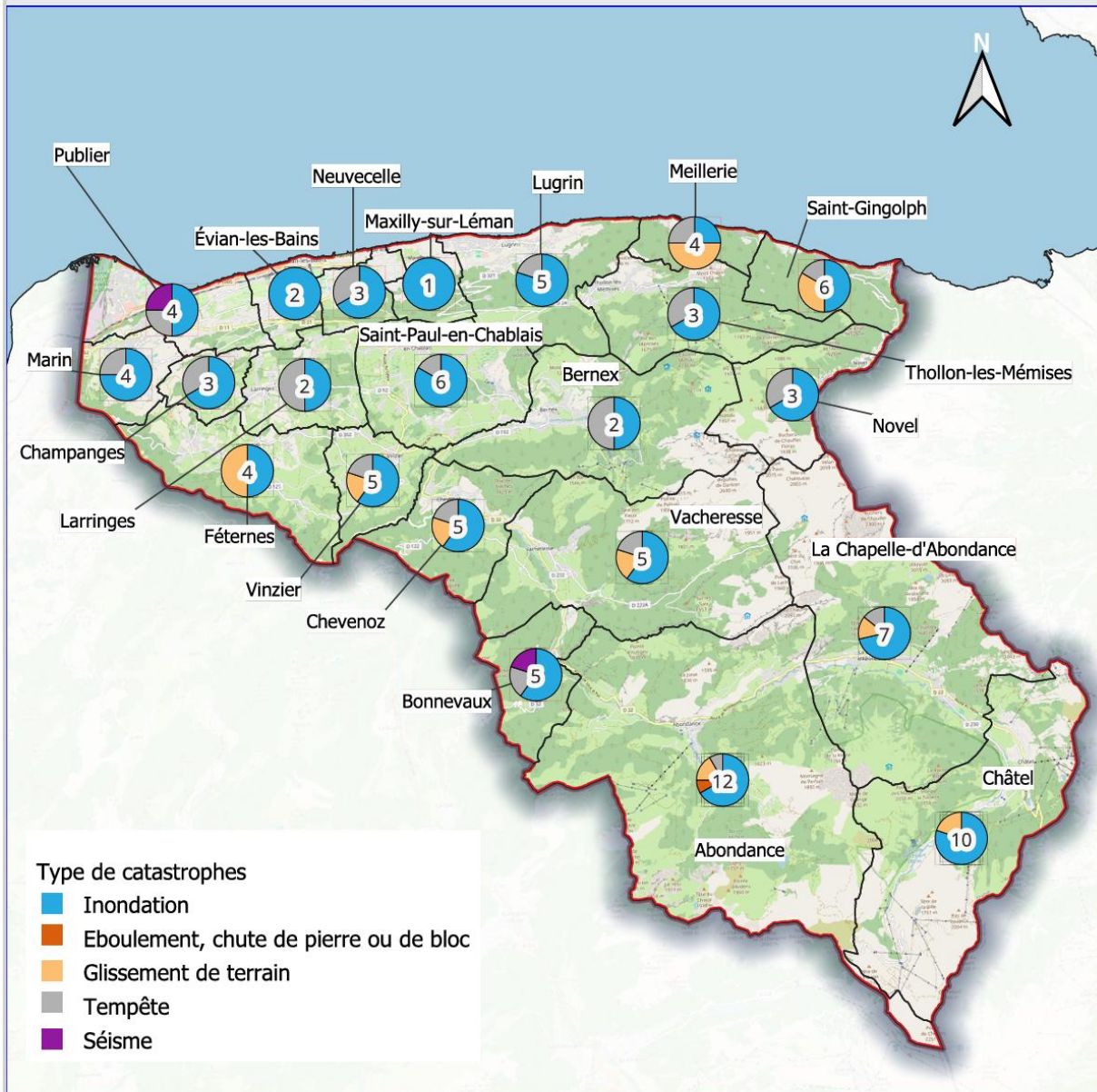


Présentation des risques du territoire





CARTE DES CATASTROPHES NATURELLES RECENSÉES DEPUIS 1982 SUR LE TERRITOIRE DE LA CCPEVA



Type de catastrophes

- Inondation
- Eboulement, chute de pierre ou de bloc
- Glissement de terrain
- Tempête
- Séisme

0 2.5 5 7.5 10 km



Carte réalisée par la Direction des services technique de l'ingénierie

Source : INSEE, OpenStreetMap, SITG opendata.swiss, Offices de tourisme de la CCPEVA, d'Évian et de Châtel

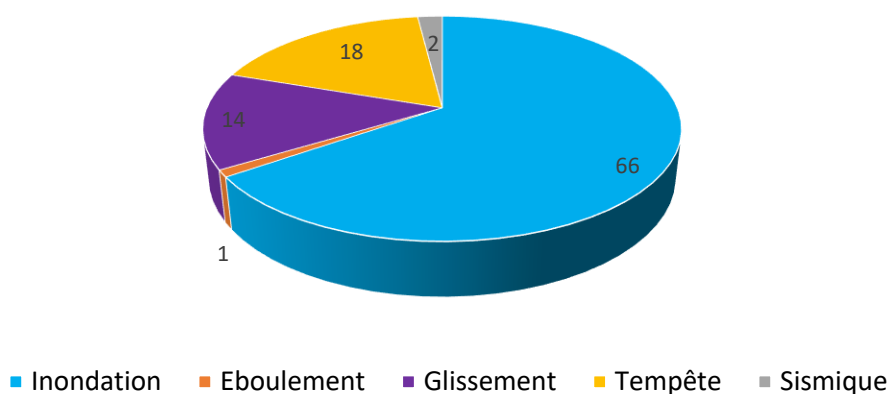
Janvier 2025

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'ÉVIAN - VALLÉE D'ABONDANCE
851, av. des Rives du Léman - CS10084 - 74500 PUBLIER - Tél. 04 58 57 03 00 - Fax. 04 58 57 03 01

cc-peva.fr

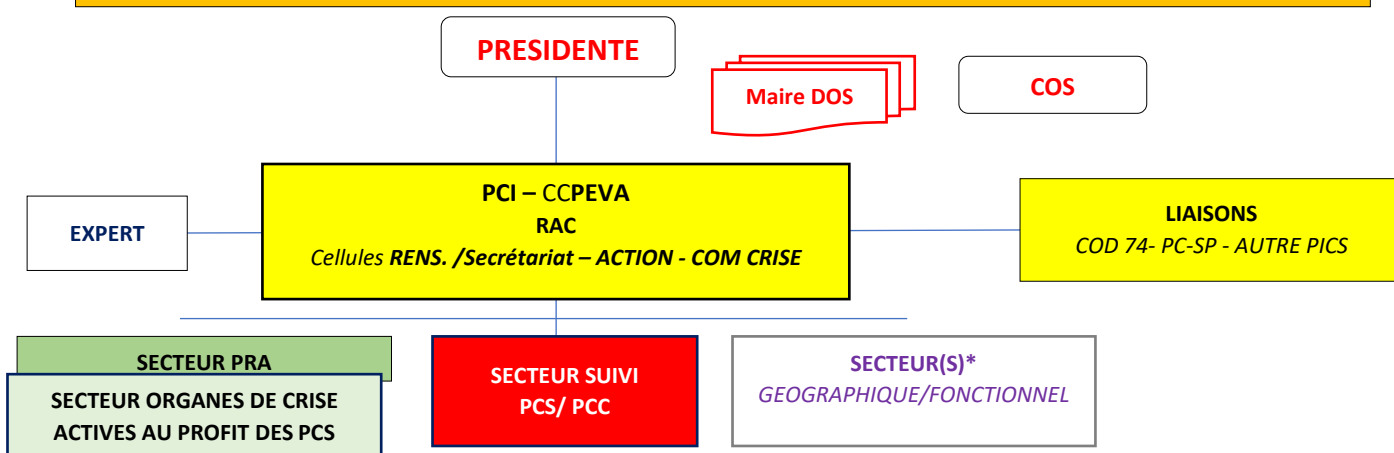
Commune	Arrêtés de catastrophe naturelle du territoire de la CCPEVA					
	Total	Inondation	Eboulement Chute de pierre ou de bloc	Glissement de terrain	Tempête	Sismique
<u>Abondance</u>	12	8	1	2	1	
<u>Bernex</u>	2	1			1	
<u>Bonnevaux</u>	5	3			1	1
<u>Champanges</u>	3	2			1	
<u>La Chapelle-D'abondance</u>	7	5		1	1	
<u>Châtel</u>	10	8		2		
<u>Chevenoz</u>	5	3		1	1	
<u>Évian-les-Bains</u>	2	2			1	
<u>Féternes</u>	4	2		2		
<u>Larringes</u>	2	1			1	
<u>Lugrin</u>	5	4			1	
<u>Marin</u>	4	3			1	
<u>Maxilly-sur-Léman</u>	1	1				
<u>Meillerie</u>	4	1		2	1	
<u>Neuvecelle</u>	3	2			1	
<u>Novel</u>	3	2			1	
<u>Publier</u>	4	2			1	1
<u>Saint-Gingolph</u>	6	3		2	1	
<u>Saint-Paul-en-Chablais</u>	6	5			1	
<u>Thollon-les-Mémises</u>	3	2			1	
<u>Vacheresse</u>	5	3		1	1	
<u>Vinzier</u>	5	3		1	1	
Total	101	66	1	9	18	2
%	100 %	65%	1%	14%	18%	2%

Répartition des arrêtés de catastrophe naturelle



GUIDE DE CONDUITE OPERATIONNELLE (Organigramme opérationnel & SITAC & Différentes Tâches à Accomplir)	TO DO LIST	
	A FAIRE	FAIT
Conduite des opérations de Sauvegarde		
1 : Je comprends la situation en lien avec le COS et les PCS		
2 : Je prends le temps de mettre en place une organisation (FICHES ACTION 15.01 CIC & 15.02 PCI).		
3 : Je rédige un ORGANIGRAMME OPERATIONNEL (FICHES ACTION 15.01 CIC & 15.02 PCI).		
4 : Je rédige un croquis / Je rempli les tableaux de la situation SITAC (FICHES ACTION 15.01 CIC & 15.02 PCI).		
5 : J'active ou désactive des SECTEURS en fonction du besoin (FICHES ACTION 15.01 CIC & 15.02 PCI).		
6 : Je fais des points de situations avec mes Chefs de secteur.		
7 : Je pense aux relèves.		
8 : Je soigne ma LOGISTIQUE.		
9 : Je suis vigilant à la phase de retour à la normale.		
10 : Je fais du RETEX.		

ORGANIGRAMME OPERATIONNEL : DEFINIR SON ORGANISATION DE GESTION DE LA CRISE



Situation TACTique (SITAC) : SUIVRE LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE A L'INSTANT T.		
SITUATION TACTIQUE		
PCS & organes de commandement/Coordination	POPULATION-CARE	MOYENS HUMAINS MOBILISES
MOYENS MATERIELS MOBILISES	MOYENS EN RENFORTS	MOYENS EN ATTENTE OU SOLLICITES
AUTRE	AUTRE	AUTRE
BILAN DES IMPACTS		
HUMAINS	HABITAT	INFRASTRUCTURES
VOIRIE	ENERGETIQUE	SANITAIRES
ECONOMIQUES	SOCIAUX	AUTRE
IDEES DE MANOEUVRE		
SUR LA SITAC	✓ .	
SUR LES IMPACTS	✓ .	

Larringes

Chevenoz

Châtel

Bonnevaux

Vinzier

Marin

Bernex

Neuvecelle

Lugrin

Évian-les-Bains



Saint-Gingolph

Champanges

Publier

Vacheresse

Thollon-les-Mémises

Maxilly-sur-Léman

Abondance

Saint-Paul-en-Chablais

La Chapelle-D'abondance